

Saint-Martin-Vésubie



La Suisse Niçoise

DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES

# Plan Communal de Sauvegarde

Commune de Saint-Martin Vésubie

*« La définition que je donne du risque majeur, c'est la menace dont la gravité est telle que la société se trouve absolument dépassée par l'immensité du désastre »*

Haroun TAZIEFF

## « Ne plus subir, anticiper, organiser » :

La Commune de Saint Martin Vésubie appartient à la fois au domaine méditerranéen et au domaine montagnard avec les spécificités de ce climat qui se traduisent par des étés chauds et secs, souvent marqués d'un épisode de sécheresse, et des hivers souvent venteux et enneigés. Toutefois, ce schéma climatique a déjà connu des irrégularités thermiques et pluviométrique et celles-ci nous rappellent les stigmates d'intempéries qui resteront longtemps inscrites dans les mémoires.

Tous les Saint-Martinois(e)s se souviennent des évènements climatiques, de leurs conséquences et de la dévastation tant humaine que matérielle causée par la tempête Alex en octobre 2020. Il s'agit d'évènements violents qui conduisent les collectivités à définir et à organiser dans l'urgence une réponse de proximité face à des situations imprévues, inopinées qui bien souvent nous dépassent.

**Anticiper** une situation d'urgence, **l'identifier**, **informer** les Saint-Martinois et les Saint-Martinoises, c'est développer dans notre commune la culture de la prévention du risque. Cette information doit permettre l'élaboration de différents scénarii, la mise en œuvre par les pouvoirs publics d'une politique de précaution, de prévention et de protection afin de minimiser les conséquences humaines, matérielles et environnementales tout en conservant cette solidarité de voisinage si importante et caractéristique au sein notre vallée.

Si le Maire est l'autorité compétente pour prendre et faire respecter les mesures nécessaires au maintien de l'ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publique sur le territoire de la commune, l'action publique ne suffit pas toujours. Pour qu'elle ait un sens, elle doit, sous l'autorité du Maire, être relayée et amplifiée par l'action personnelle, familiale et associative de tous les Saint-Martinois.

Face aux aléas, chacun à sa part de responsabilité, de devoir ; chaque habitant, propriétaire ou locataire, parent, personnel médical, membre d'une association, doit être acteur afin que la solidarité produise tous ses effets.

Le Plan Communal de Sauvegarde de Saint-Martin Vésubie a pour objectifs :

- D'assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population Saint-Martinoise lors de la survenance d'un événement majeur
- De mobiliser les moyens propres à notre village, c'est-à-dire l'ensemble des services communaux au profit des Saint-Martinois
- D'analyser, de connaître et de maîtriser les risques spécifiques de la commune dans le but de prévoir l'ensemble des mesures pour y faire face et éviter ainsi de basculer dans une crise.

Ce Plan Communal de Sauvegarde, dont les informations seront régulièrement mises à jour, est un outil au service de la Mairie pour assurer la sécurité de tous les Saint-Martinois et de toutes les Saint-Martinoises. Il doit permettre d'acquérir « de bons réflexes », de mieux anticiper l'action des services municipaux afin limiter les dommages qui pourraient survenir en cas d'évènements majeurs sur la commune de Saint-Martin Vésubie.

## **Table des matières :**

Fiches Générales.....	4
Fiches Organisation .....	8
Fiches Reflexe .....	15
Ouverture du poste de commandement communal (PCC) : .....	16
Fiche réflexe : Le Directeur des Opérations (D.O.) Ivan MOTTET 06.28.93.38.93 : .....	18
Fiche réflexe : Coordinateur du P.C.C. Alain JARDINET 06.24.61.79.62 : .....	20
Fiche réflexe : Le secrétariat et la communication.....	21
Fiche réflexe : Cellule terrain / logistique.....	22
Cellules opérationnelles : .....	24
Fiches Identification .....	29
Fiches Action .....	38
Fiches d'actions : .....	39
Fiche d'action inondation .....	39
Fiche d'action Fortes chutes de neige : .....	43
Fiche d'action Avalanches .....	46
Fiche d'action Tempête .....	52
Fiche d'action mouvements de terrain : .....	55
Fiche d'action séisme : .....	58
Fiche d'action Canicule : .....	61
Fiche d'action Grand froid : .....	64
ANNEXES .....	67

PCS Saint-Martin Vésubie	<b>Fiches Générales</b>	<b>FG 00</b>
-----------------------------	-------------------------	--------------

**Identification des risque FG 01 P6**

**Annuaire des mots de passe FG 02 P7**

<p>PCS Saint-Martin Vésubie</p>	<p>Fiches Générales <b>Identification des risques</b></p>	<p><b>FG 01</b></p>
-------------------------------------	---	---------------------

## Identification des risques sur la commune :

### Aléas Naturels :

- **Risque Inondation** par les cours d'eau suivants :
  - La Vésubie
  - La Madone
  - Le Boréon
  - La Loubonnière
  - Le Vernet
- **Risque Avalanche** : sont concernées les zones :
  - Les versants de la Vésubie depuis le Nord du hameau du Boréon jusqu'à la limite communale Sud
  - Le hameau de Chastel et du Villars
  - Le site du refuge des Adus
  - Le site du refuge de la Madone de Fenestre
  - Les vacheries de Salèse, du Cavalet, du Boréon et du Dévensé
- **Mouvements de terrain** : sont concernées les zones :
  - Saint Nicolas
  - La rive droite de la Vésubie en aval du village
  - Embranchement route de la Madone
- **Incendie / Feux de forêt**
- **Séisme**
- **Fortes chutes de neige**
- **Tempête**
- **Episode Grand Froid / Caniculaire**
- **Sanitaire/pandémie grippale**

### Aléas technologiques :

- **Radon / Radiologique**
- **Transport de Matières Dangereuses (TMD)**
- **Rupture de barrage du Boréon**

### Cartographie des aléas :

#### Inondation :

- **Porté à connaissance** disponible au lien suivant :

[http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/471/WEB\\_PAC\\_ALEX\\_DIFFUSION.map](http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/471/WEB_PAC_ALEX_DIFFUSION.map)

- Se référer aux cartes fournies par le RTM « **Exposition du bâti** » (points de couleurs)

#### Mouvement de terrain :

- **En attente d'une nouvelle carte** voir avec (DDTM et RTM), la carte pré-tempête Alex peut tout de même donner un aperçu des zones dangereuses et actives

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Générales <b>Identification des risques</b>	<b>FG 01</b>
-----------------------------	---	--------------

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Générales <b>Annuaire et mots          de passe</b>	<b>FG 02</b>
-----------------------------	---	--------------

### Annuaire des services :

Services	Téléphone	Information
<b>Préfecture SIDPC 06</b>	04.94.72.21.66/67	COD <a href="mailto:pref-cod@alpes-maritimes.gouv.fr">pref-cod@alpes-maritimes.gouv.fr</a>
	04 93 72 20 00	Standard
<i>Astreinte</i>	04.93.72.23.23	
<i>Cellule relation élus</i>	04.93.72.21.81	
<i>Cellule information public</i>	09.70.80.90.40	
Sapeurs-pompiers	18 / 112	
	04 93 22 76 90	Direct CODIS
Direction départementale des actions sanitaires et sociales (DDASS)	04 93 37 38 43	9h-14h30 Route de Grenoble à Nice
Police/gendarmerie	17	
	04 93 03 20 10	Gendarmerie SMV
Brigade Lantosque	04.93.03.00.01	
SAMU	15	
DDTM	04.93.72.20.00	
DREAL	04.93.72.70.00	
ARS	04.13.55.80.10	
Département des A-M	04.97.18.60.00	
Cabinet	04.97.18.78.02	
Métropole Nice Côte d'Azur	04.89.98.10.00	
Direction des routes	04.93.03.66.70	
Croix Rouge	04 93 08 15 26	CARROS
	04 93 24 28 60	VENCE
Vigie Predict	04 67 17 11 11	<a href="mailto:jeremy.fimat@predictservices.com">jeremy.fimat@predictservices.com</a>
<b>SMIAGE</b>	04 89 08 96 50	
<i>Astreinte</i>	0800710790	

### Inventaire des mots de passe :

SERVICE	IDENTIFIANT	MOT DE PASSE
GEDICOM	U333976	GC7482
PREDICT	06127	0D8E
SIG SITICAM	<a href="mailto:urbacompta.smv@fr.oleane.com">urbacompta.smv@fr.oleane.com</a>	Sictiam06

PCS Saint-Martin Vésubie	<b>Fiches Organisation</b>	<b>FO 00</b>
-----------------------------	--------------------------------	--------------

**Organiser la réponse communale FO 01 P9**

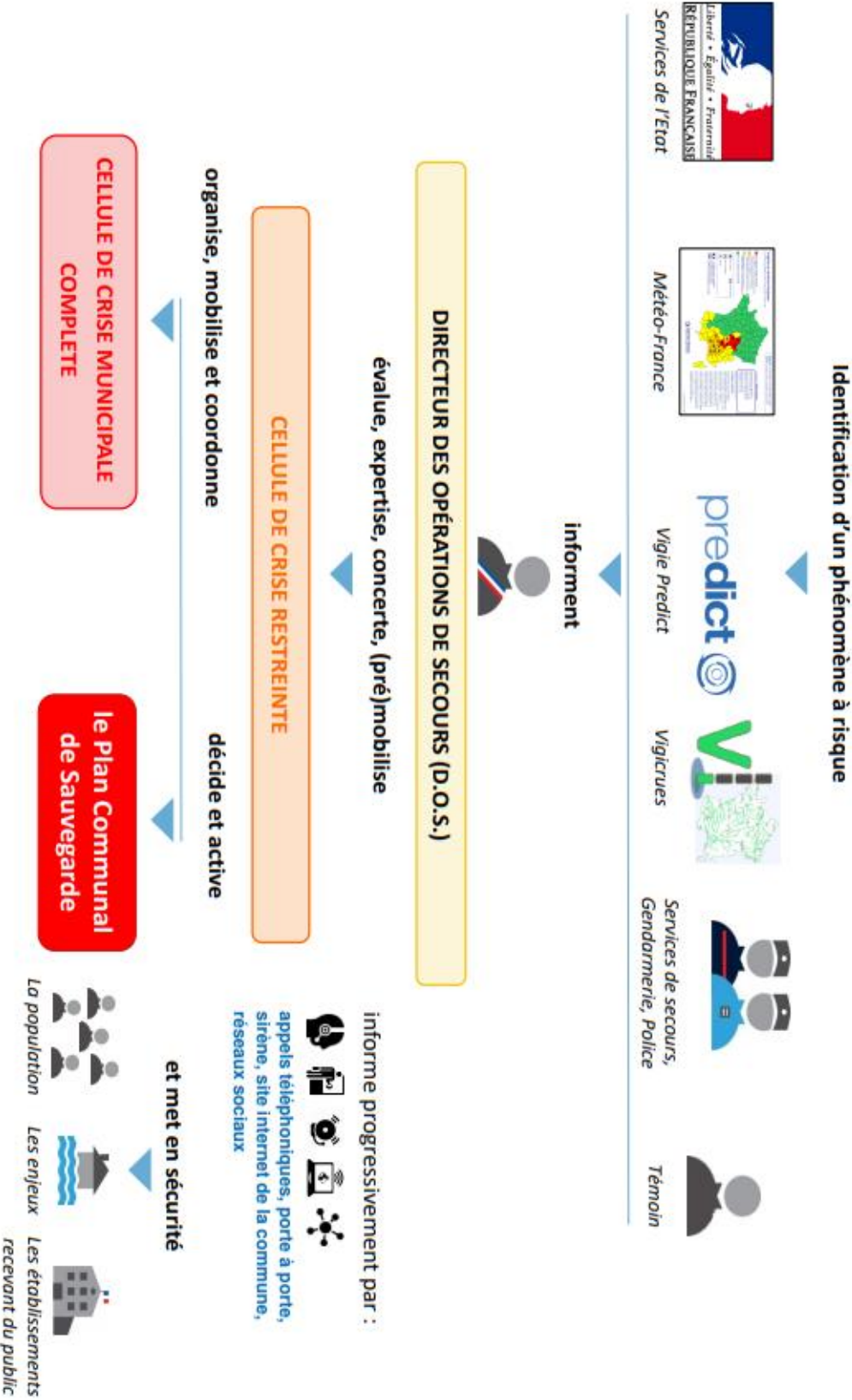
**Organigramme de la C.C.M FO 02 P10**

**Répartition des tâches de l'équipe municipale FO 03 P11**

**GEDICOM : La télé-alerte FO 04  
P13**

**Organiser la réponse communale :**

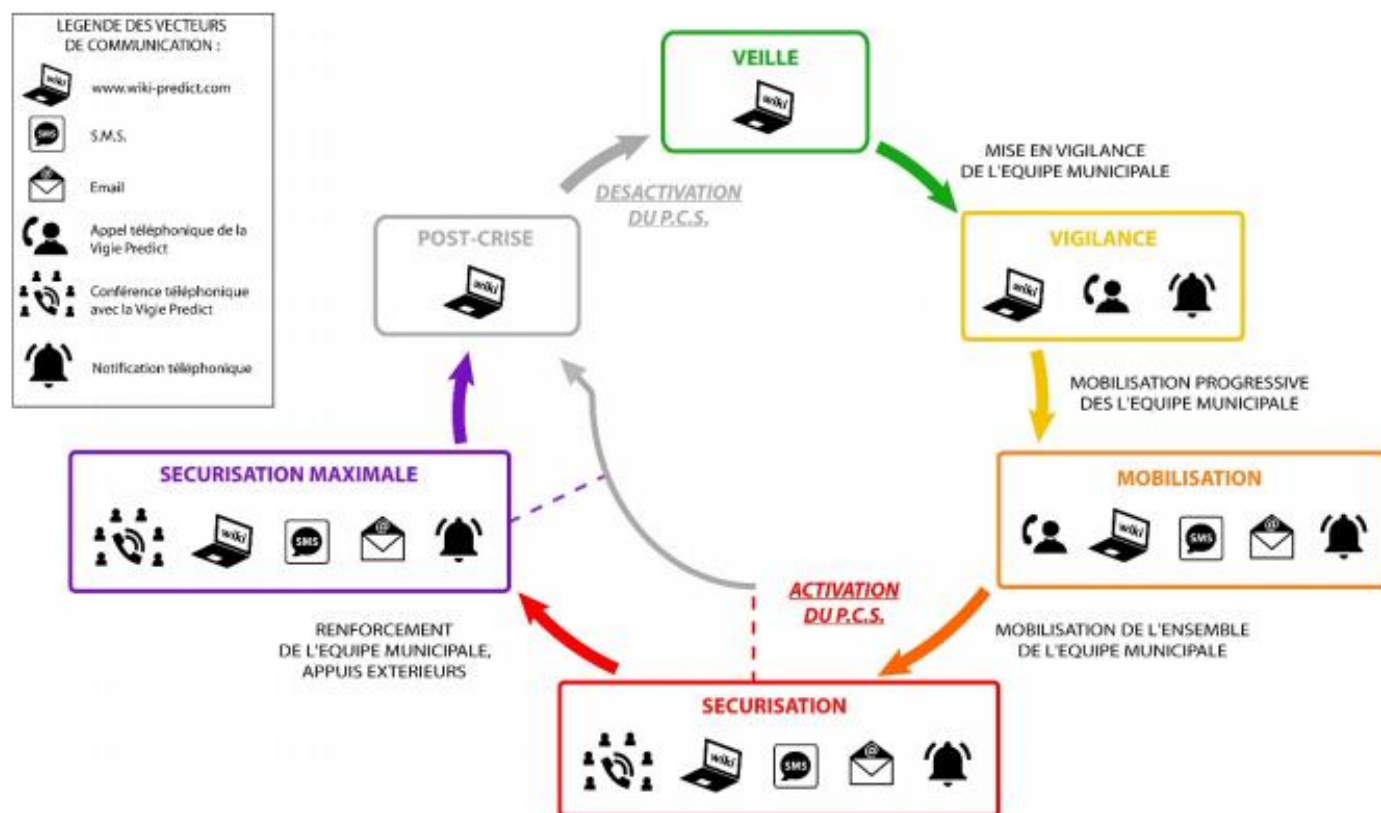
Activation du PCS :





PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Organisation <b>Mobilisation CCM</b>	<b>FO 02</b>
-----------------------------	--	--------------

Répartition des tâches de l'équipe municipale :



## VEILLE : Fonctionnement normal

Actions	Responsable
MAINTENIR opérationnelle l'organisation communale de gestion des risques	Elus et employés municipaux
RESTER joignable	D.O

## VIGILANCE : Possibilité d'un risque naturel

Actions	Responsable
PRENDRE en considération les messages relatifs aux risques émis par Météo France, Prédicit et la Préfecture	D.O
S'ASSURER de la disponibilité des membres des cellules opérationnelles d'intervention et du matériel communal	
S'ASSURER de la capacité des sites et des ERP sensibles en fonction de la période de l'année et des événements prévus sur la commune	
DECIDER de déclencher la phase « MOBILISATION »	D.O / Technique
RECONNAITRE la situation grâce aux RETEX et aux repères des événements majeurs précédents	

## MOBILISATION : Risque naturel avéré

Actions	Responsable
<b>ALERTER</b> et <b>MOBILISER</b> l'équipe municipale et les cellules opérationnelles via GEDICOM, la sirène d'alerte et les convoquer en mairie ( <i>voir p12</i> )	Commandement
<b>INFORMER</b> les sites sensibles, les événements culturels et sportifs pour adapter leur dispositif à la situation via le groupe « professionnel » sur GEDICOM	
<b>DECIDER</b> de déclencher la phase « <b>SECURISATION</b> »	D.O
<b>PRE-INFORMER</b> la population via GEDICOM (messages « pré-alerte ») et via la sirène (si dispo, et/ou en cas de coupure du réseau téléphonique) en lien avec la cellule communication	
<b>SECURISER</b> les enjeux les plus vulnérables (Ecole primaire, hôpital, Vésubia, bâtis à exposition forte -cf carte RTM-)	Technique
<b>RENFORCER</b> la reconnaissance terrain avec la cellule technique (T. INGIGLIARDI) et commencer à <b>DEPLOYER</b> les moyens matériels (groupes électrogènes, Talkie-Walkie, mégaphone)	

## SECURISATION : Premières conséquences

Actions	Responsable
<b>ARMER</b> le Poste de Commandement Communal (P.C.C.)	Secrétariat-Intendance
<b>CONSTITUER</b> la Cellule de Crise Municipale (C.C.M.)	Commandement
<b>SECURISER</b> les sites sensibles (Ecole primaire, hôpital, Vésubia, bâtis à exposition forte -cf carte RTM-) et les éventuels rassemblements programmés sur la commune	
<b>S'ASSURER</b> des solutions de continuité électrique et des moyens de communication (Groupes électrogènes, Talkie-Walkie, n° du Téléphone satellite)	Technique
<b>ARMER</b> le(s) centre(s) d'accueil et de regroupement (fiches d'actions p.26-27)	Accueil
<b>ALERTER</b> la population et <b>APPLIQUER</b> la stratégie de communication communale (GEDICOM, Talkie-Walkie, sirène, mégaphone...)	D.O / Communication
<b>DECIDER</b> de déclencher la phase « <b>SECURISATION MAXIMALE</b> »	D.O

## SECURISATION MAXIMALE : Risque important

Actions	Responsable
<b>RENFORCER</b> le dispositif communal de gestion de crise	Commandement
<b>ADAPTER</b> l'organisation à l'ampleur du phénomène	
<b>SOLLICITER</b> l'intervention de moyen supra communaux	D.O
<b>DECIDER</b> de déclencher la phase « POST-CRISE »	

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Organisation <b>Fonctionnement de GEDICOM</b>	<b>FO 04</b>
-----------------------------	---	--------------



GEDICOM

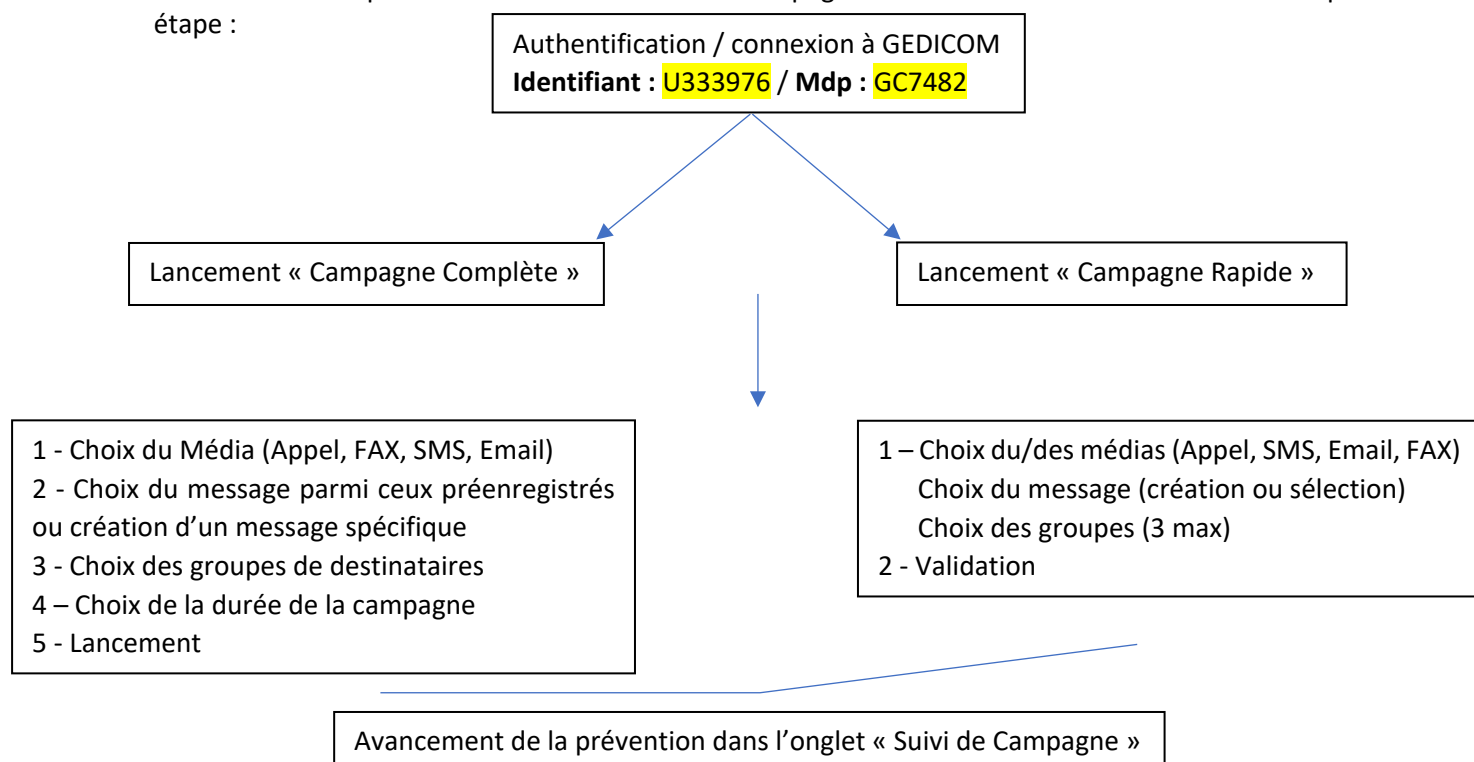
### GEDICOM – La Télé-Alerte :

La Télé-Alerte de Gedicom est un système d'appel en masse qui permet à l'équipe municipale d'alerter les habitants par téléphone ou SMS en cas de risques majeurs. En quelques clics les consignes de sécurité seront délivrées à tous les contacts, à un quartier uniquement ou à un groupe de personnes ciblé soumis à un danger particulier.

Lorsque les habitants sont contactés par téléphone ils devront, à la fin de la diffusion du message vocal, taper sur la touche 1 pour confirmer avoir effectué une écoute complète. Pour ceux n'ayant pas décroché, l'automate appellera tous les autres numéros connus du contact ou laissera un message contenant l'information importante.

Ce processus de communication massive est appelé une campagne. Pour lancer une de ces campagnes, il faut se rendre sur le site [www.acces-gedicom.com](http://www.acces-gedicom.com).

Voici un schéma qui résume le lancement d'une campagne et les informations demandées à chaque étape :



### REMARQUES :

- Pour les messages d'évacuation **PENSER A RENSEIGNER LE CENTRE D'ACCUEIL** mis à disposition par la commune à la place de « **[A COMPLETER]** » (messages n°1315 et 1316).
- Si la situation le permet, possibilité d'**ENREGISTRER LA VOIX DU MAIRE** pour le message à diffuser la population, plus rassurant que la voix pré-enregistrée robotique.
- Rédiger un message d'information **SPECIFIQUE ET ADAPTE** à la situation pour notifier aux habitants de la fin de l'évènement à risque
- Pour le message **MOUVEMENT DE TERRAIN ET AVALANCHE**, pensez à renseigner **LE LIEU** de survenue de l'accident pour que la population adapte ses déplacements en fonction de l'évènement
- Pour la plupart des messages d'information, ceux-ci sont classés en fonction du niveau de sécurité (Pré-Alerte / Alerte / Evacuation / Fin d'Alerte)
- Aucun message pour le risque **SEISME** n'a été enregistré, lors d'un tel évènement, **REDIGER UN MESSAGE ADAPTE** à la situation.
- **PRIVILEGIER** le contact par **APPEL TELEPHONIQUE OU SMS**

### La sirène :

La commune s'est dotée d'une sirène d'alerte à la population : des déclenchements d'Alerte et de fin d'alerte par téléphone GSM peuvent être activés par l'envoi de SMS.

L'armoire Pakita GSM peut recevoir des SMS et déclencher l'alerte et la fin d'alerte à distance.

Elle est implantée sur le toit de l'hôtel de Ville afin d'avoir la portée la plus optimale.

En cas de coupure électrique, le groupe électrogène entreposé en Mairie prendra le relais.

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Reflexe	FO 00
	Ouverture du P.C.C en mairie FR 01	P15
	Fiche réflexe D.O. FR 02	P17
	Fiche réflexe C.O.S. FR 03	P18
	Fiche réflexe Secrétariat et communication FR 04	P19
	Fiche réflexe pôle terrain / C.A.I. FR 05	P20
	Fiche réflexe cellules opérationnelles FR 06	P22
	Fiche réflexe procédure ouverture d'un CAI / Drop zone / école primaire FR07	P25

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Reflexes <b>Mise en place P.C.C.</b>	<b>FR 01</b>
-----------------------------	--	--------------

## Fiches réflexes de support :

### Ouverture du poste de commandement communal (PCC) :

Le PCC met en œuvre l'organisation et la coordination des actions de sauvegarde en appui du Directeur des Opérations de Secours, du Maire ou du Préfet, et du Commandant des Opérations de Secours. A ce titre, le P.C.C. alerte l'ensemble des intervenants, constitue les équipes de terrain et leur donne les directives à appliquer. Il maintient les liaisons, avec le DO et COS. Le P.C.C. se situe à la mairie de Saint-Martin Vésubie place du Général De Gaulle. Pour une mobilisation plus rapide des membres de la CCM, il existe un groupe sur GEDICOM qui permet de contacter tous les membres de la CCM et des cellules opérationnelles à convoquer impérativement en mairie.

VIGILANCE	
Actions	Responsable
MODULER la vigilance en fonction du contexte (jour, nuit, semaine, week-end, vacances scolaires, secteurs géographiques, intensité)	D.O

MOBILISATION : Convoquer le personnel	
Actions	Responsable
MOBILISER la cellule de crise municipale par téléphone ou via GEDICOM (Groupe « conseil municipal »)	D.O.
RECUEILLIR les informations auprès des acteurs associés (conseil départemental, Préfecture, Métropole Nice Côte d'Azur, Prédicte, Météo France, mairies de Roquebillière et Lantosque, ...)	Evaluation-Synthèse
ETRE EN CONTACT avec la Gendarmerie	
METTRE EN PLACE UNE MAIN COURANTE où seront notés tous les événements et toutes les décisions prises (actions de terrain, appel entrant/sortants...)	Secrétariat-Intendance

### Exemple de tableau pour la main courante :

MAIN COURANTE			
EVENEMENT	DATE / HEURE	MESURE DECIDEE	OBSERVATIONS

### Remarque :

Un service de main courante est aussi disponible directement l'interface de la page wiki-predict de la commune via l'onglet « GECOS – Déposer une main courante ». Cet outil est très intuitif, et l'équipe communale a été formée à l'utilisation de ce service en ligne. Il permet de saisir en temps réel les actions entreprises par le P.C.C. et donne accès à ces informations au SIMAGE et à la Préfecture. Enfin il y a une fonctionnalité qui permet d'obtenir au format PDF le déroulement chronologique des actions entreprises une fois la crise terminée. Le tableau ci-dessus est à utiliser en cas de panne de réseau ou en cas de crise majeure nécessitant une rapidité de réaction particulière.

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Reflexes <b>Mise en place P.C.C.</b>	<b>FR 01</b>
-----------------------------	--	--------------

<b>SECURISATION : Intervention</b>	
Actions	Responsable
<b>PRENDRE</b> un arrêté de déclenchement du P.C.S (voir annexes) et <b>INFORMER</b> la préfecture	D.O
<b>COORDONNER</b> la stratégie d'action communale avec la préfecture et leur <b>TRANSMETTRE</b> le numéro de la ligne téléphonique réservée (Téléphone Satellite)	
<b>MOBILISER</b> et <b>COORDONNER</b> les roulements des équipes de la C.C.M et des cellules opérationnelles (ex : rotation en 2x12h)	
<b>ETRE EN CONTACT</b> avec les services associés (préfecture, SDIS, Gendarmerie, Métropole Nice Côte d'Azur, Météo France, experts Prédicit, Mairies de Roquebillière et Lantosque)	
<b>INFORMER</b> la cellule communication de la situation sur le terrain et des messages diffusables à la population (GEDICOM, panneaux d'affichages et mégaphone)	
<b>FAIRE</b> régulièrement des réunions de débriefing avec les membres du P.C.C. pour <b>ACTUALISER</b> l'état des lieux et les actions et moyens engagés	
<b>ASSURER</b> le lien entre la cellule de commandement et les cellules opérationnelles (Talkie-Walkie, appels téléphoniques et/ou GEDICOM)	Evaluation-Synthèse
<b>AIDER</b> le D.O. à décider des actions à mettre en œuvre pour gérer la situation	
<b>REUNIR</b> les responsables d'équipes et des cellules opérationnelles pour faire le bilan de la situation	
<b>OUVRIR ET AGENCER LE P.C.C.</b> en Mairie	Secrétariat-Intendance
<b>TENIR A JOUR UNE MAIN COURANTE</b> des appels reçus et émis ainsi que des décisions prises au P.C.C.	
<b>GARDER</b> tous les arrêtés et factures émis pendant l'évènement et les <b>ARCHIVER</b> dans un dossier	

<b>SECURISATION MAXIMALE</b>	
Actions	Responsable
<b>MAINTENIR</b> un contact régulier avec les acteurs associés de la gestion de crise (SDIS, préfecture, Métropole Nice Côte d'Azur, Conseil départemental des Alpes Maritimes, gendarmerie, prédicit, mairies alentours)	D.O
<b>S'ASSURER</b> auprès des cellules opérationnelles de la mise en sureté de l'ensemble des enjeux exposés	
<b>CONTINUER D'ALERTE</b> l'ensemble de la commune à l'aide du mégaphone, de GEDICOM, et des panneaux d'information	
<b>SOLLICITER</b> l'intervention de moyens supra communaux si besoin et si la situation le permet	

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Reflexes <b>D.O.</b>	<b>FR 02</b>
-----------------------------	--------------------------------	--------------

Fiche réflexe : Le Directeur des Opérations (D.O.) Ivan MOTTET  
06.28.93.38.93 :

Le Maire exerce les fonctions de DO sur sa commune, en liaison avec le COS, auquel il fixe ses objectifs. Il exerce ses responsabilités communales en qualité de Chef du PCC.

**Phase de vigilance – Suivi d'évènement (risques météo, crues, canicule...) :**

- Le Maire réunit la cellule de suivi qui évalue la situation et surveille son évolution.
- Il informe si nécessaire la population via les moyens disponibles (GEDICOM, porte-voix, panneaux d'affichages, porte à porte...)

**Phase d'activation – Mise en place du PCC :**

- Le Maire décide du déclenchement du PCS.
- Il demande à son secrétariat d'alerter les autres membres du PCC (GEDICOM « Conseil Municipal + personnel mairie » ou via un numéro personnel)
- Il informe le préfet de l'activation du PCS et lui transmet les coordonnées de la ligne directe réservée (n° du Téléphone satellite)
- Il valide, en sa qualité de DO, la communication et la relation avec les médias.

**Pendant la gestion de crise :**

- Il fixe les objectifs et valide les propositions du COS.
- Conseillé par le COS et les différentes cellules opérationnelles, il décide des premières mesures de sauvegarde de la population : évacuation, interdiction d'accès aux zones menacées, hébergement, etc... En cas de décès de victimes, il met en place une chapelle ardente dans la chapelle des Pénitents Blancs ou à la morgue située au cimetière.
- Il informe le Préfet des mesures entreprises et de l'avancement des opérations.
- Il adapte le dispositif et les actions de la commune à l'évolution de la situation.

**Après la crise :**

- Il ordonne la désactivation du P.C.C. et informe le Préfet.
- Il coordonne les opérations de retour à la normale.
- Il mobilise les volontaires et / ou la Métropole Nice Côte d'Azur pour les opérations de nettoyage et de retour à la normale.
- Il met en place une structure d'aide aux sinistrés avec l'assistance des organismes agréés (Métropole Nice Côte d'Azur, Conseil Départemental des AM): relogement, rétablissement des réseaux, assistance médico-sociale, démarche d'indemnisation.
- Il organise et préside une réunion de retour d'expérience dont le bilan lui permettra de compléter ou de modifier son PCS le cas échéant.

***Si l'évènement dépasse les capacités ou les limites communales, le Préfet devient DO. Dans ces conditions, le Maire assume toujours ses responsabilités communales en qualité de Chef du PCC et conserve un rôle essentiel en matière de soutien aux populations.***

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Reflexes <b>D.O.</b>	<b>FR 02</b>
-----------------------------	--------------------------------	--------------

**Pour :**

❖ Intervention terrain / Assister évacuation



❖ Armement / ouverture des centres d'accueil



❖ Alerter la population / Accueil mairie



**Le Maire s'appuie sur :**

La « cellule logistique »

La « cellule accueil »

La « cellule communication »

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Reflexes <b>C.O.S.</b>	<b>FR 03</b>
-----------------------------	----------------------------------	--------------

**Fiche réflexe : Coordinateur du P.C.C. Alain JARDINET 06.24.61.79.62 :**

Le coordonnateur du PCC est, sous la direction du maire, responsable du commandement et de l'organisation de l'ensemble des moyens opérationnels engagés par la commune. Il doit évaluer en permanence la situation en analysant les informations en provenance du terrain et anticiper les moyens à fournir aux équipes sur le terrain. Il assure la cohérence générale du dispositif mis en œuvre, effectue la synthèse des informations issues du terrain et de toutes les cellules activées dans le cadre du PCC.

**Phase d'activation – Mise en place du PCC :**

- Il est informé de l'alerte.
- Il se rend au lieu déterminé pour accueillir le PCC.
- Il organise l'installation du PCC avec le Maire.

**Pendant la gestion de crise :**

- Il conseille le Maire dans la gestion de crise.
- Il met en œuvre les décisions prises par le DO et lui rend compte de leur bonne exécution.
- Il est responsable de la mise en œuvre de la chaîne communale de commandement et de l'organisation de l'ensemble des moyens opérationnels de la commune. A ce titre, il peut solliciter à la demande du DO, les moyens supplémentaires nécessaires (extra-communaux, renfort SDIS/Gendarmerie, réserve civile...).
- Il assure la cohérence générale du dispositif et l'adapte suivant la nature et l'ampleur du sinistre.
- Il effectue la synthèse des informations issues du terrain, recueillies par les responsables des cellules du PCC.

**Si le maire est sur le terrain**, il coordonne le PCC et assure la liaison avec le maire et inversement. Répartit les missions en gérant notamment les bénévoles extérieurs à la commune et les éventuels habitants volontaires.

**Après la crise :**

- Il participe et anime la réunion de RETEX présidée par le maire, qui peut entraîner une modification du P.C.S.
- Il conseille le Maire pour la coordination des opérations de retour à la normale.

<p>PCS Saint-Martin Vésubie</p>	<p>Fiches Reflexes <b>Secrétariat et Communication</b></p>	<p><b>FR 04</b></p>
-------------------------------------	--	---------------------

Fiche réflexe : Le secrétariat et la communication

**SECRÉTARIAT : Aurore VEGLIO 06.19.18.28.20**

**Phase d'activation – Mise en place du PCC :**

- Organise l'installation de l'équipement matériel du PCC.
- Ouvre la main courante, informatisée ou manuscrite (pièce essentielle), et en assure la tenue pendant toute la durée de la crise.

**Pendant la gestion de crise :**

- Assure l'accueil téléphonique du PCC, et renseigne les acteurs du PCS
- Assure la logistique du PCC (approvisionnement en matériel, papier, etc.).
- Assure l'établissement et la transmission des documents émanant du PCC (envoi et transmission des télécopies, mails, etc.).
- Tient à jour la main-courante des événements et des décisions

**Après la crise :**

- Transmet la fin d'alerte.
- Participe à la réunion de retour d'expérience présidée par le Maire.

**COMMUNICATION : Marion PERREY 06.62.95.14.06**

**Pendant la gestion de crise :**

- S'assure de l'information de l'ensemble de la population y compris les établissements recevant du public, personnes isolées, handicapées, résidents secondaires, sur les événements et sur les mesures de protection adoptées (mise à l'abri, évacuation...).
- Réceptionne, synthétise et centralise les informations qui lui sont communiquées par les médias et en informe le Maire.
- Assure la liaison avec les chargés de communication des autorités en lien avec le Maire.
- Gère les sollicitations médiatiques en lien avec le Maire.
- Assure la communication vis à vis des habitants de la commune si la situation le permet, par exemple, la publication d'une carte présentant les secteurs impactés et les mesures actuellement engagées pour gérer l'évènement (affichage en mairie, site internet...).
- Met en alerte le personnel des services, les responsables d'établissements, et les acteurs concernés.

**Après la crise :**

- Participe à la réunion de retour d'expérience présidée par le Maire.

<p>PCS Saint-Martin Vésubie</p>	<p>Fiches Reflexes <b>Cellule soutien logistique</b></p>	<p><b>FR 05</b></p>
-------------------------------------	--	---------------------

Fiche réflexe : Cellule terrain / logistique

**CELLULE ACCUEIL (voir FI 05 et FR07) : Martine LEA PASTORINO :**

**06.33.62.01.21.**

**Pendant la gestion de crise :**

- Assure la gestion et l'animation du CAI (accueil et recensement des personnes sinistrées dans le centre de regroupement).
- Mobilise les Associations (Croix Rouge, Secours Populaire) pour la logistique d'accueil, le ravitaillement et le soutien psychologique).
- Organise l'approvisionnement des habitants (eau potable, médicaments etc...) ainsi que la fourniture des repas aux personnes hébergées et sinistrées accueillies dans les CAI, en liaison avec la cellule logistique.
- Transmet les informations collectées et les éventuelles difficultés au PCC (évaluation de la situation et de son évolution).
- Organise la mise en œuvre de toutes mesures de protection de la population (mise à l'abri, évacuation, ingestion d'iode stable, etc...)
- Assure le suivi nominatif des personnes prises en charge

**Après la crise**

- Participe à la transmission de la fin d'alerte auprès de la population.
- Participe à la réunion de retour d'expérience présidée par le Maire.

**Personnels mobilisables pour les missions de la cellule accueil :**

- Personnel communal des écoles
- Membres concernés du CCFF et/ou de la Réserve Communale de Sécurité Civile
- Services du CCAS
- Personnels des AASC
- Police Municipale en appui

<p>PCS Saint-Martin Vésubie</p>	<p>Fiches Reflexes <b>Cellule soutien logistique</b></p>	<p><b>FR 05</b></p>
-------------------------------------	--	---------------------

## **CELLULE TECHNIQUE : Thierry INGILIARDI 06.15.31.79.10.**

### **Pendant la gestion de crise**

- Mobilise le personnel des services techniques.
- Alerte la population.
- Alerte et informe les gestionnaires de réseaux (alimentation en eau, assainissement, électricité, téléphone, etc.).
- Met à disposition le matériel technique de la commune (ex : barrières, groupes électrogène, Talkie-Walkie, Mégaphone etc.).
- Assure la logistique (acheminement, mise en place des besoins matériels et approvisionnement) du CAI et des autres structures d'accueil et d'hébergement de la commune.
- Participe à l'évacuation préventive, le relogement d'urgence et le ravitaillement.
- Organise le transport collectif des personnes.
- S'assure du bon fonctionnement des moyens de transmissions.
- Maintient en fonctionnement et/ou remet en état les réseaux et les voiries prioritaires / stratégiques.
- Met en place les mesures de sécurisation.

### **Après la crise**

- Informe les équipes techniques de la commune mobilisées de la fin de la crise.
- Récupère le matériel communal mis à disposition dans le cadre de la crise.
- Participe à l'aide à la réhabilitation (remise en état des voiries, des équipements et des bâtiments).
- Participe à la réunion de retour d'expérience présidée par le Maire.

### **Personnels mobilisables pour les missions de la cellule soutien logistique :**

- Personnels des services techniques (voirie, espaces-verts, télécom, Métropolitain etc.)
- Police Municipale
- Membres du Comité Communal Feux de Forêt et/ou de la Réserve Communale de Sécurité Civile
- Personnels des AASC

### Cellules opérationnelles :

Pour mener à bien les opérations de sauvegarde des biens, des personnes et de l'environnement les actions à entreprendre sous l'autorité du Maire sont réparties **en fonction des compétences dans trois cellules distinctes**. L'activation et la composition de ces cellule **dépend du phénomène, de sa gravité et des moyens de lutte et de secours** nécessaires pour faire face à la crise. Il existe un groupe spécial sur GEDICOM destiné à la mobilisation des intervenants des cellules opérationnelles.

CELLULE	MEMBRE	NUMERO
CELLULE TECHNIQUE <i>Renfort possible avec le personnel Métropolitain (voir Pierre Grau)</i>	Thierry INGILDIARDI	06 15 31 79 10
	André-Ange AIRAUT	06 79 88 42 12
	Gilbert DAHON	06 83 23 10 78
CELLULE COMMUNICATION	Marion PERREY	06 62 95 14 06
	Claire FLEURY	06 60 34 46 27
	Marie-Claire ROUX-GUISTO	06 19 46 62 17
CELLULE ACCUEIL	Martine LEA-PASTORINO	06 33 62 01 21
	Isabelle MONNIN	06 15 58 17 18
	Joëlle CIAIS	06 67 86 13 59
	Emmanuel HENNEGRAEVE	06 76 89 06 47
SECRETARIAT	Aurore VEGLIO	06 19 18 28 20

MOBILISATION : FORTE PROBABILITE D'OCCURENCE D'UN PHENOMENE DANGEREUX	
Actions	Responsable
<b>SURVEILLER</b> l'évolution de la situation sur le terrain aux points sensibles et en prévention via Prédicte ou Météo France.	CELLULE TECHNIQUE
<b>PREPARER</b> l'évacuation des véhicules stationnés dans les zones exposées (repérage & patrouilles de reconnaissance)	
<b>FERMER</b> les accès aux voiries et aux ponts facteurs de risques (carte d'action predict et RETEX tempête ALEX)	
<b>INFORMER</b> via GEDICOM les enjeux les plus exposés	CELLULE COMMUNICATION
<b>INFORMER</b> tous les ERP de la situation en cours (GEDICOM groupe « Professionnel » et le groupe « ERP hébergements »)	
<b>VERIFIER</b> la disponibilité des centres d'accueil sélectionnés par le D.O	CELLULE ACCUEIL

## SECURISATION : DANGER GRAVE AVERE

Actions	Responsable
<b>POURUIVRE</b> l'évaluation et la reconnaissance de la situation (photo / communication via talkie-Walkie ou téléphone avec la CCM)	CELLULE TECHNIQUE
<b>METTRE EN PLACE</b> les solutions de continuité électrique ainsi que de tous les moyens de communication (groupes électrogènes, Talkie-Walkie et/ou GEDICOM)	
<b>EQUIPER</b> les centre d'hébergement en matériel (voir liste du matériel à disposition p.28-29 )	
<b>ASSISTER L'EVACUATION</b> des enjeux les plus exposés (coordination SDIS et Gendarmerie par C.O.S)	
<b>PREVOIR</b> un dispositif de distribution d'eau potable	
<b>INTERVENIR</b> pour tous les enjeux identifiés en zone à risque n'ayant pas répondu aux appels téléphoniques ciblés et <b>S'ASSURER</b> de leur <b>MISE EN SECURITE / EVACUATION</b>	
<b>FERMER</b> les accès aux voiries et aux ponts à risque	
<b>TENIR A JOUR UNE MAIN COURANTE</b> des appels reçus et émis et des décisions prises au PCC	CELLULE COMMUNICATION
<b>ASSURER</b> l'accueil physique et téléphonique en mairie	
<b>ALERTER</b> (appels ciblés, automate d'appel, réseaux sociaux de la ville, panneaux lumineux) tous les enjeux identifiés (quartiers / ERP / entreprises) sur les ordres du maire	
<b>TRANSMETTRE</b> à la cellule technique la liste des personnes n'ayant pas répondu aux appels téléphoniques ciblés en vue d'une évacuation	
<b>OUVRIR ET AGENCER</b> le(s) centre(s) d'accueil	CELLULE ACCUEIL
<b>PRENDRE</b> les dispositions nécessaires à l'accueil et à la garde des élèves non récupérés par leurs parents (recensement, garde, soin...)	
<b>TENIR UNE MAIN COURANTE</b> sur les personnes qui arrivent au centre (voir p26-27), recueillir leur témoignage et <b>TRANSMETTRE</b> régulièrement ces informations au DO	
<b>INFORMER</b> de tout signalement de personnes disparues	
<b>PRENDRE</b> contact si besoin avec des associations tel que la Croix Rouge ou le Secours populaire pour la gestion de l'équipement et du ravitaillement du centre d'accueil	

## SECURISATION MAXIMALE

Actions	Responsable
<b>INFORMER</b> de tout signalement de personnes disparues	CELLULE TECHNIQUE
<b>ETENDRE</b> la fermeture des voiries et des ponts exposées au risque	
<b>S'ASSURER</b> de la mise en sécurité des enjeux alertés	
<b>ALERTER</b> et <b>METTRE EN SECURITE</b> les ERP avec tous les moyens disponibles	CELLULE COMMUNICATION
<b>COMPLETER</b> l'alerte et la mise en sécurité des populations et des quartiers classées à risque	
<b>COMPLETER</b> l'ouverture des centres d'accueils des sinistrés	CELLULE ACCUEIL

POST CRISE :	
Actions	Responsable
<b>INFORMER</b> la population de la fin d'évènement et du dispositif d'aide et de soutien communal mis en place	CELLULE TECHNIQUE & CELLULE COMMUNICATION
<b>PROCEDER</b> aux opérations de nettoyage	CELLULE TECHNIQUE
<b>ACCUEILLIR, RESCENCER ET COORDONNER</b> les actions bénévoles GERRER les relations avec les médias	CELLULE COMMUNICATION
<b>PROPOSER</b> des solutions de relogement temporaire aux personnes ne pouvant plus habiter leur maison	CELLULE ACCUEIL
<b>METTRE</b> en place un système de gestion des dons matériels	
<b>GERER</b> les dispositifs de relogement temporaire	
<b>FERMER</b> le(s) centre(s) d'accueil	

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Reflexes <b>CAI + DROP ZONE + ECOLE</b>	<b>FR 07</b>
-----------------------------	---	--------------

## Procédure d'ouverture d'un CAI :

- Déterminer globalement le nombre de personnes à accueillir et adapter le matériel à prévoir aux estimations
- Choisir le CAI le mieux adapté en fonction du nombre de personnes et de la risque majeur encouru
- Ouvrir le CAI retenu et mobiliser les agents communaux
  - Mettre en place des moyens de communication adaptés (téléphone, internet, radio)
  - Approvisionner en matériel indispensable : papier, stylos, rallonges, ordinateur...
- Recenser les personnes accueillies et leurs caractéristiques (fiches de renseignement des personnes accueillies au CAI en annexe)
- Mobiliser si besoin les associations de sécurité civile et les bénévoles
- Définir un responsable du centre (si possible **Martine LEA-PASTORINO**)
- Organiser la disposition du centre et installer le matériel
  - Prévoir des espaces différents : inscriptions, attente, information, appels téléphoniques, espace confidentiel et isolé pour l'écoute et le soutien psychologique
  - Disposer de tables et chaises pour les repas
- Faire acheminer le matériel et le ravitaillement nécessaire à l'accueil et au soutien des sinistrés (**en lien avec la cellule logistique**) :
  - Ravitaillement d'urgence pour couvrir les premières 24h (repas, eau, boissons chaudes, couvertures)
  - Hébergement d'urgence : prévoir des tapis, des tatamis, des lits picots, des matelas, couverture
  - Assistance matérielle essentiellement assurée par des associations caritatives (croix rouge, secours catholique, sécurité civile)
- Informer régulièrement les populations accueillies à propos de l'événement, des mesures et actions en cours et les évolutions attendues. Rassurer et être à l'écoute.

## Drop zones identifiées :

Utilisation de la Drop Zone :

- Evacuation d'urgence par hélicoptère
- Moyen de ravitaillement
- Lieu découvert et sécurisé de rassemblement en cas d'évènement majeur (séisme, glissement de terrain, feux de forêts)

**Adresse 1 :** Place de la Gare

**Adresse 2 :** Touron

**Adresse 3 :** Le Vernet / Quartier St Nicolas



**ZONES PRIORITAIRES POUR L'EVACUATION D'URGENCE**

## Gérer l'école Primaire L. Fulconis (+ centre aéré) :

L'école primaire L. Fulconis située au 8 Blvd Lazare Raiberti possède un Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS). Sa situation géographique exclu le bâtiment de tout risque naturel en l'état actuel des connaissances, c'est pourquoi, en cas d'activation du PCS, **les élèves ainsi que les enseignants doivent rester dans l'enceinte de l'école**. Les parents pourront donc venir chercher les enfants à l'école à l'issue du phénomène dangereux. Il faut donc prévoir **un(e) responsable (CELLULE D'ACCUEIL)**

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Reflexes <b>CAI + DROP ZONE + ECOLE</b>	<b>FR 07</b>
-----------------------------	---	--------------

en charge d'amener des couvertures, des chauffages supplémentaires ainsi qu'un groupe électrogène en fonction de l'ampleur du phénomène.

PCS Saint-Martin Vésubie	<b>Fiches Identification</b>	<b>FI 00</b>
-----------------------------	----------------------------------	--------------

**Fiche identification ERP Publics, Scolaires & Santé FI 01 P27**

**Fiche identification Locaux d'hébergement FI 02 P28**

**Fiches Identification Enjeux économiques, industriels et structurels FI 02 P30**

**Fiches Identification Les grands rassemblements FI 04 P31**

**Fiche Identification les C.A.I. FI 05 P32**

**Fiche identification les moyens humains et matériels FI 06 P33**

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Identification <b>ERP publics scolaires &amp; santé</b>	<b>FI 01</b>
-----------------------------	---	--------------

## Identification des enjeux

Dans cette partie les enjeux sont divisés en quatre parties distinctes en fonction de leur rôle : les enjeux de population, les enjeux économiques et industriels, les enjeux structurels, les enjeux « grands rassemblements »

### Les enjeux de population :

Données démographiques de la commune	
Nombre d'habitants (hors période estivale)	1396
Nombre d'habitants max (période estivale)	4500-5000
Nombre de personnes vulnérables (Mobilité réduite + >75ans)	197

### Etablissement scolaires / étudiants :

Exposition aux principaux risques	Nom	Adresse Coordonnées	Effectifs	
			Elèves / Etudiants	Personnel
Incendie Mouvement de terrain	Ecole Fulconis	8 Blvd Lazare Raiberti Caroline VALLAT 04 93 03 21 94 06 20 98 10 65	70	7

### Lieux Municipaux et ERP Publics :

Exposition aux principaux risques	Nom	Adresse Coordonnées	Capacité d'accueil	Effectifs
Inondation Mouvement de terrain Incendie	CCAS	260 chemin de la Romegiero Corinne CHAMIOT PONCET 04 93 03 20 61 04 93 03 20 61	125 (Vacances scolaires)	25
Inondation Mouvement de terrain Incendie	Salle Jean Gabin (Réunions, conférences, associations)	Place de la Gare	140	2
Inondation Incendie	Salle du Pra d'Agout	ZA du Pra d'Agout	230	4
Mouvement de terrain Incendie	Médiathèque départementale	52 Boulevard Lazare Raiberti 04 89 04 54 12	157	7
Inondation Mouvement de terrain Incendie	Vésubia Mountain Park	Allée du Dr Fulconis Natalie CLEMENT 06 01 83 51 62	1464	32
Inondation Incendie	Les Enfants à la Montagne	Kirkoune DASSONVILLE 04 93 45 64 63	42	8

### ERP Santé :

Exposition aux principaux risques	Nom	Adresse Coordonnées	Capacité d'accueil	Effectifs
Incendie Mouvement de terrain	Hôpital Saint Antoine	121 Avenue Marquis de Saravalle Philippe MADDALENA 04 93 03 20 09	74	17

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Identification <b>Locaux d'hébergement</b>	<b>FI 02</b>
-----------------------------	--	--------------

**ERP avec locaux d'hébergement (HOTELS/CAMPING/MAISON DE RETRAITE/CRECHE/AUTRE) :**

Exposition aux principaux risques	Nom	Adresse Coordonnées	Capacité d'accueil	Effectifs
<b>CAMPINGS</b>				
Inondation Mouvement de terrain Incendie	Camping à la ferme St Joseph	Route de Nice Géraldine DE CAQUERAY 06 70 51 90 14	50 emplacements (Avril à Septembre)	2
Inondation Incendie	Au verger St Joseph	Avenue Charles de Caqueray 06 23 42 73 29	6 emplacements ~15 pers	1
<b>HOTELS</b>				
//	Hôtel Le Chalet	Allée de Verdun 04 93 03 21 31	19	2
//	Hôtel relais St Louis	Allée de Verdun 04 93 03 27 17	14	1
//	Edwards Park Hôtel La Châtaigneraie	145 Allée de Verdun 04 93 03 21 22	146 (Hôtel + resto)	4
//	Hôtel la Bonne Auberge	98 Allée de Verdun 04 93 03 20 49	170 (Hôtel + resto)	4
//	Pure Montagne Resort Complexe hôtelier 4*	Quartier l'hôpital	220 lits	?
<b>CHAMBRES D'HOTES</b>				
Incendie Mouvement de terrain Inondation	La Pierre Bleue	163 Blvd Raoul Audibert 06 82 08 28 53	4 chambres Entre 8 et 12 pers	2
Inondation Mouvement de terrain Incendie	La Ribambelle	56 Prom. Vincent Paschetta Marion Perry-Balland 04 93 02 13 22	//	//
Inondation Mouvement de terrain Incendie	La Maison du Petit Bois	807 avenue Charles de Caqueray Eric Bernal 06 09 57 35 16	//	//
//	Les Colombes	261 Allée Fulconis 04 93 03 27 39 06 24 46 72 07	1 chambre 4 pers	1

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Identification <b>Locaux d'hébergement</b>	<b>FI 02</b>
-----------------------------	--	--------------

<b>GITE D'ETAPE - DORTOIR</b>				
Mouvement de terrain Incendie	Gîte du Boréon	248 route du col de Salèse Nicolas Feraud 07 86 18 66 59	68 personnes (40 lits)	2
//	La Rouguière	6 Avenue Kellerman 04 93 03 29 19	42	8
<b>REFUGES GARDES</b>				
Avalanche Mouvement de terrain Incendie	Refuge Cougourde	Été - Hugo PUTELAT 09 78 23 31 59 Hiver - Charly BARCELO 06 18 54 02 43 09 78 23 31 59	47	4
Inondation Mouvement de terrain Incendie	Refuge la Madone de Fenestre	Patrick MIRAILLET 04 93 03 91 02 04 93 02 83 19	62 (Mai à Novembre)	4
<b>HEBERGEMENTS INSOLITES</b>				

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Identification <b>Enjeux économiques, industriels et structurels</b>	<b>FI 03</b>
-----------------------------	--	--------------

### Les enjeux Economiques et Industriels :

**- GARE / COMMERCE / SUPERMARCHÉ / ENTREPRISE / EXPLOITATION AGRICOLE / AUTRE**

Exposition aux principaux risques	Nom	Adresse Coordonnées	Capacité d'accueil	Effectifs
//	8 à huit	97, av. Charles de Caqueray		
//	Casino Shop	Route Nationale 595 Boulevard Lazare Raiberti	25	2 (4 en été)
//	Office de tourisme	Place du Général de Gaulle	15	3 (5 en été)

### Les Enjeux Structurels :

**- AUTOROUTE / ROUTE / AUTRE - LIGNE FERROVIAIRE - CANALISATION (+ type et nature de produit)**

**- RESEAU DE TELECOMMUNICATIONS - RESEAU ELECTRIQUE / GAZ / EAU POTABLE**

Exposition aux principaux risques	Nom - Fonction	Gestionnaire	Observations
Inondation Mouvement de terrain	Route de la Vésubie	MNCA	//
Rupture Mouvement de terrain Avalanche	Barrage du Boréon	EDF	//
Inondation Mouvement de terrain	Réseau Eau d'Azur	Sandrine Franco	//
Inondation Mouvement de terrain	Réseau eaux usées	MNCA	//

**- POSTE ELECTRIQUE / RELAIS TELECOM / STATION D'EPURATION / DECHETTERIE / AUTRE**

Exposition aux principaux risques	Nom - Fonction	Gestionnaire	Effectifs
Rupture du barrage Inondations Mouvement de terrain	Station épuration St Nicolas	Yannick BONNOT	//
Rupture du barrage Inondations Mouvement de terrain	Station épuration de la Pinio	Yannick BONNOT	//
//	Poste électrique	EDF	//
Mouvement de terrain	Relais télécom	France Télécom	//

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Identification <b>Les grands rassemblements</b>	<b>FI 04</b>
-----------------------------	---	--------------

## LES GRANDS RASSEMBLEMENTS (HORS COVID):

Cette catégorie recense les grands rassemblements et manifestations accueillis par la commune : activités sportives, concerts, représentations scéniques, tournois de boules, fêtes, festivals etc...

EVENEMENT	LOCALISATION	ACTIVITES	DATE	NOMBRE DE PERSONNES
1-	Ecole	Kermesse	Fin Juin	300
2-	Place Général De Gaulle	Fête de la musique	21 juin	200
3-	Village	Fête populaire	Saison Estivale	1000
4-	Chapiteau cour de l'école	Soirées estivales	Saison estivale	400
5-	Salle Jean Gabin	Théâtre	1 <sup>er</sup> dimanche du mois	50
6-	Arrivée au village	Ultra Trail CAM	Début Juillet	-
7-	Chapiteau (cour de l'école)	Fête patronale	15 août	400
8-	Espace Jean Grinda	Théâtre Concerts	3eme vendredi et dimanche du mois	100
9-	Espace Jean Grinda	Cinéma	Tous les samedis (sauf septembre)	280
10-	Place De Gaulle Espace Jean Gabin Chapiteau	Bal	Fête Nationale Carnaval Fête patronale Nouvel an Saison Estivale Halloween	200
12-	Place de la Frairie	Soupe au Pistou Fête du Pain	Septembre Août	200

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Identification <b>Les C.A.R.E</b>	<b>FI 05</b>
-----------------------------	---	--------------

### Les centres d'accueil et de regroupement (CARE) :

Type de bâtiment	Téléphone	Surface	Capacité d'accueil*	Couchage	Restauration	Equipements
Ecole Louis Fulconis	04 93 03 21 94	900m <sup>2</sup>	225	/	OUI	WC, point d'eau, réfectoire
CCAS	04 92 28 29 65	338 + 432 m <sup>2</sup> (x3 niveaux)	350	150	OUI	WC, douches, point d'eau, cuisine, réfectoire
Salle Jean Gabin Place de la Gare	/	146m <sup>2</sup>	35	/	NON	WC et point d'eau
Salle des Associations	/	40m <sup>2</sup>	10	/	OUI	Cuisine et WC
Salle Savoie	/	41m <sup>2</sup>	10	/	NON	WC
Salle Mairie 1 <sup>er</sup> étage	/	88m <sup>2</sup>	20	/	OUI	Lieu PC
Salle Mairie 2 <sup>ème</sup> étage	/	53m <sup>2</sup>	12	/	NON	Cuisine accolée et WC
Salle Polyvalente de l'Ecole	/	97m <sup>2</sup>	25	/	OUI	Douches, WC
Salle du Pra d'Agout	/	50m <sup>2</sup>	12	/	OUI	Douches, WC et point d'eau
Télécentre	/	93m <sup>2</sup> (x2 niveaux)	50	/	NON	WC
Eglise, chapelles	/	/	20	/	NON	/
Médiathèque Valléenne	04 93 05 62 62	/	/	/	NON	WC
Vesubia Mountain Park – Salle Jean Grinda	04 93 23 20 30	/	/	/	OUI	WC, 300 places assises

(\*capacité d'accueil calculées selon les conseils gouvernementaux « recensement des capacités » avec 4m<sup>2</sup>/personne)

### Personnes ressources pour l'armement du CAI :

Prénom / NOM	Qualité	Contact
Martine LEA-PASTORINO	2 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire	06 33 62 01 21
Joëlle CIAIS	Secrétaire d'accueil en Mairie	06 67 86 13 59
Emmanuel HENNEGRAEVE	Responsable évènementiel	06 76 89 06 47

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Identification <b>Moyen humains et matériels</b>	<b>FI 06</b>
-----------------------------	--	--------------

## Recensement des moyens :

### Moyens humains :

Professions médicales			
Nom	Adresse	Portable	Compétence
DADOUN	Allées du Dr Fulconis	04.93.03.33.41	Médecin généraliste
Martine LEA-PASTORINO	Rue du Dr Cagnoli	06.33.62.01.21	Infirmière libérale
Pascale REININGER	Rue du Dr Cagnoli	06.98.18.67.83	Infirmière libérale
Marie-Pierre LEA	Rue du Dr Cagnoli	04.93.03.30.30	Kinésithérapeute
Romain MOLITOR	Allées de Verdun	06.67.78.35.59	Ostéopathe
Cabinet dentaire	Allées de Verdun	<del>06.16.37.73.04</del>	Dentiste
Personnes ressources			
Pierre FIORUCCI	Route du Boréon	06.08.53.10.86	Guide de haute montagne
Lionel LECOURTIER	Route du Boréon	06.83.57.98.14	Informaticien
Christian AIRAUT	Ancien Chemin de Salèse	06.23.39.95.02	Retraité EDF ; Connaissance du réseau
Léopold GIUGE	Route de Nice	06.15.99.93.23	Ancien employé eau ; connaissance du réseau
Christophe GRAILLAT		06.99.80.36.72	Responsable Métropole routes Vésubie
Franck RAIBAUT		06.24.56.29.54	Electricien
José BACCIALON		06.07.17.22.09	Plombier

### Moyens matériels :

Matériel à commander			
Désignation	Lieux de stockage	Moyen d'acquisition	Observations
Couverture	Salle Mairie 2eme	Voir avec Métropole Sinon internet	Commander 50 couvertures individuelles
Eau en bouteille	Salle mairie 2ème	Casino ou 8 à 8	Commander 5 palettes
Nourriture	Salle mairie 2ème	Casino ou 8 à 8	Denrées non périssables pour 2 repas pour 50 personnes (pâtes, riz, conserves) + voir avec les différents restaurants de la commune et le comité des anciens pour fournir des repas en cas de situation exceptionnelle
Talkie-Walkie	Bureau du maire	Internet	Commander 8 Talkie-Walkie avec une base chargeante en cas de coupure des communications
Groupe électrogène	Ancienne poste	Kit fournit par Métropole sinon internet	Commander 2 groupes électrogènes
Chauffage d'appoint	Salle mairie ou Ancienne poste	Métropole sinon internet	Commander 15 chauffages d'appoint type S&P TLS-403T
Ventilateurs	Salle mairie ou Ancienne poste	Métropole sinon internet	Commander 15 ventilateurs type Proline DFP40
Mégaphone / Portevoix	Ancienne Poste	Internet	Commander portevoix pour équiper un véhicule

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Identification <b>Moyen humains et matériels</b>	<b>FI 06</b>
-----------------------------	--	--------------

Véhicules					
Type	Immatriculation	Nb de places	Adresse	Responsable Pierre GRAU	Observation
Renault Kangoo	DV 539 CQ	2	Mairie	06 79 97 80 80 06 03 40 93 86	Véhicule électrique
Renault MAXITY	DL 349 NY	3	12 Av. du souvenir français	06 79 97 80 80 06 03 40 93 86	Détenu par la métropole
Renault MAXITY 4x4	EB 950 EE	3	12 Av. du souvenir français	06 79 97 80 80 06 03 40 93 86	Détenu par la métropole
Renault MASTER	CN 077 LR	3	Aux ateliers – ZA du Pra d'Agout	06 79 97 80 80 06 03 40 93 86	Métropole
Mounty chasse neige	//	2	Aux ateliers – ZA du Pra d'Agout	06 79 97 80 80 06 03 40 93 86	Détenu par la métropole

Matériels divers				
Type	Nombre	Localisation	Responsable	Observations
Défibrillateurs	1	Sous les arcades de la Mairie	Capitaine CECCONI Philippe  Chargé de missions DSA/DAE  06.25.85.66.07 04.92.13.46.95	Sergent RODIA Serge  SDIS06  06.24.61.79.61
	1	Place de la Frairie près du lavoir		
	1	Dans l'entrée du Chalet du Boréon		
	1	Dans l'entrée du refuge d'été à la Madone de Fenestre		
	1	Hôpital St Antoine		
Grand chapiteau complet	1	Garage du chargeur ZA Pra d'Agout	Emmanuel Hennegraeve 06 76 89 06 47	15x30m
Chauffage champignon électriques	4	Eglise	Emmanuel Hennegraeve 06 76 89 06 47	1,80m
Chapeau Chinois Pour l'été	1	Ateliers culturels – ZA du Pra d'Agout	Emmanuel Hennegraeve 06 76 89 06 47	5x5m
Barnums	3	Ancienne Poste	Emmanuel Hennegraeve 06 76 89 06 47	1 : 3x3m 2 : 4x3m

**Chapelle ardente pour les victimes décédées :** La morgue de l'hôpital / Chapelle Saint Roch

**Lieu de repos pour les secouristes :** Salle polyvalente de l'Ecole

PCS Saint-Martin Vésubie	<b>Fiches Action</b>	<b>FA 00</b>
-----------------------------	----------------------	--------------

**Fiche Action Inondation FA 01** **P36**

**Fiche Action Fortes chutes de neige FA 02** **P40**

**Fiche Action Avalanches FA 03** **P43**

**Fiche Action Tempête FA 04** **P48**

**Fiche Action Mouvement de terrain FA 05** **P51**

**Fiche Action Séisme FA 06** **P54**

**Fiche Action Canicule FA 07** **P56**

**Fiche Action Grand froid FA 08** **P 60**

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Action <b>Inondations</b>	<b>FA 01</b>
-----------------------------	-------------------------------------	--------------

## Fiches d'actions :

### Fiche d'action inondation

Une inondation est une submersion temporaire, par l'eau, de terres qui ne sont pas submergées en temps normal.

#### Une inondation peut se présenter sous différents aspects :

- L'inondation de plaine par débordement du cours d'eau en dehors de son lit mineur et/ou remontée de la nappe d'eau souterraine
- L'inondation par ruissellement urbain liée à l'imperméabilisation des sols en zone urbanisée
- L'inondation par crue torrentielle liée à des précipitations intenses associée à une forte érosion.

#### L'ampleur de l'inondation dépend de plusieurs éléments :

- L'intensité et la durée des précipitations d'une ampleur pouvant être très importante à la saison automnale lors des orages dits Cévenols ou d'épisodes méditerranéens
- La surface et la pente du bassin versant
- La couverture végétale et la capacité d'absorption du sol, elle-même liée à l'état de saturation par les pluies antérieures
- La présence d'obstacles à la circulation des eaux

#### Les risques :

Cours d'eau concernés	Description du risque
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Vésubie</li> <li>• La Madone</li> <li>• Le Boréon</li> <li>• La Loubonnière</li> <li>• Le Vernet</li> <li>• Vallon Saint-Nicolas</li> <li>• Vallon de Daniel</li> <li>• Vallon du Villars</li> </ul>	Crues éclaires torrentielles avec forte vitesse d'écoulement, capacité de transport très importante et forte érosion
	<b>Secteurs concernés</b> Selon le P.A.C. toutes les habitations à moins de 50m des cours d'eau ci-contre. La carte du RTM évalue au cas par cas les habitations situées dans cette bande de 50m. Les coordonnées de ces enjeux sont rassemblés dans le groupe « Enjeux fortement exposés » sur GEDICOM
<b>Facteurs aggravants des risques</b> Fortes pentes => glissements de terrains Versants couverts d'arbres de diamètres très important => création d'embâcles Nombreux enjeux dans le lit majeur Forte érosion des berges => glissements de terrains Confluence du Boréon et de la Madone dangereuse Voiries exposées Ripisylve dense Ruissellement urbain	

#### La vigilance :

Se reporter aux bulletins de vigilance de météo France, VIGICRUES (SPC), APIC, ainsi que les niveaux de sécurité de Predict Services.

#### Les enjeux principaux :

- **Porté à connaissance** disponible au lien suivant :  
[http://carto.geoide.application.developpementdurable.gouv.fr/471/WEB\\_PAC\\_ALEX\\_DIFFUSION.map](http://carto.geoide.application.developpementdurable.gouv.fr/471/WEB_PAC_ALEX_DIFFUSION.map)
- Se référer à la carte fournie par le RTM « **Exposition du bâti** »

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Action <b>Inondations</b>	<b>FA 01</b>
-----------------------------	-------------------------------------	--------------

**Les partenaires et interlocuteurs :**

- Centre de secours
- CODIS
- Forces de l'Ordre
- Associations de sécurité civile
- Météo France /Prédicit
- Services de Prévision des Crues (SPC)
- Aménageurs et/ou gestionnaires d'ouvrages (SMIAGE)
- France Télécom et/ou autres opérateurs
- CD06
- Services de l'Etat : Préfecture / SIDPC
- Métropole Nice Côte d'Azur
- DDTM / Service Appui
- Agence Régionale de Santé

**Mesures et moyens mis en place pour gérer l'inondation en fonction des niveaux de sécurité de**

**Predict :**

VIGILANCE : FORTES PLUIES PRECIPITEES	
Actions	Responsable
<b>PRENDRE</b> en considération les messages relatifs aux risques	D.O
<b>MODULER</b> la vigilance en fonction du contexte (jour, nuit, semaine weekend...)	
<b>ENVISAGER</b> le maintien/annulation de toutes les manifestations prévues sur la commune	
<b>VERIFIER</b> la disponibilité des membres de la cellule de crise municipale mobilisables et du matériel au PCC	
<b>ANTICIPER</b> et <b>LANCER</b> la phase « <b>MOBILISATION</b> »	Cellule technique
<b>RECONNAITRE</b> la situation au niveau du pont de l'entrée du village pour la Madone et au niveau du pont de Venanson pur le Boréon (terrain, predict...)	

MOBILISATION : MADONE COMMENCE A DEBORDER	
Actions	Responsable
<b>MOBILISER</b> progressivement la Cellule de Crise Municipale appels téléphoniques et/ou GEDICOM	D.O
<b>ETRE EN CONTACT</b> avec les acteurs associés de la gestion de crise (Conseil départemental, Préfecture, SDIS...)	
<b>INFORMER</b> la population, conformément à la stratégie d'information communale en s'appuyant sur les cellules opérationnelles les moyens d'information disponibles (mégaphone, GEDICOM, panneaux lumineux, porte à porte...)	
<b>ANTICIPER</b> et <b>LANCER</b> et la phase « <b>SECURISATION</b> »	Cellule technique
<b>RENFORCER</b> la reconnaissance terrain et <b>DEPLOYER</b> les moyens matériels éventuels (groupes électrogènes Talkie-Walkie)	
<b>FERMER</b> les accès aux voiries exposées et <b>SECURISER</b> les enjeux les plus vulnérables (ERP, école via PPMS, hôpital etc...)	

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Action <b>Inondations</b>	<b>FA 01</b>
-----------------------------	-------------------------------------	--------------

METTRE EN PLACE la main courante (Prédit ou manuscrite)	Secrétariat- Intendance
---	-------------------------

## SECURISATION : BOREON OCCUPE SON LIT MAJEUR

Actions	Responsable
<b>MOBILISER</b> la Cellule de Crise Municipale	D.O
<b>ETRE EN CONTACT</b> avec les acteurs associés à la gestion de crise (Conseil départemental, Préfecture, SDis...)	
<b>ALERTER</b> la population, conformément à la stratégie d'information communale en s'appuyant sur les cellules opérationnelles, les moyens d'information disponibles (mégaphone, GEDICOM, panneaux lumineux, porte à porte...)	
<b>S'ASSURER</b> de la mise en sécurité de la population	
<b>ANTICIPER</b> et <b>LANCER</b> le niveau de sécurité supérieur « <b>SECURISATION MAXIMALE</b> »	Evaluation-Synthèse
<b>ASSURER</b> le lien entre le PCC et les cellules opérationnelles	
<b>OUVRIR</b> et <b>AGENCER</b> le PC de crise	Secrétariat-Intendance
<b>METTRE EN PLACE</b> la ligne téléphonique réservée avec le téléphone satellite	
<b>TENIR A JOUR</b> la main courante et remonter régulièrement les informations au D.O	Cellule technique
<b>MAINTENIR</b> un suivi de la situation aux points de surveillance	
<b>COMPLETER</b> les actions de sécurisation des enjeux exposés (voiries, population)	
<b>S'ASSURER</b> des solutions de continuité électrique et des moyens de communication	Cellule communication
<b>ASSURER</b> l'accueil physique et téléphonique en mairie	
<b>OUVRIR</b> et <b>AGENCER</b> les centres d'accueil	Accueil
<b>TRANSMETTRE</b> régulièrement au D.O. un bilan du nombre de personnes accueillies	

## SECURISATION MAXIMALE : BOREON SORT DU LIT MAJEUR

Actions	Responsable
<b>RENFORCER</b> le dispositif communal de gestion de crise	D.O
<b>GERER</b> les relations avec les médias (presse / TV / Radio / internet...)	
<b>DECIDER</b> du déclenchement de la phase « <b>POST-CRISE</b> »	

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Action <b>Inondations</b>	<b>FA 01</b>
-----------------------------	-------------------------------------	--------------

Post-Crise	
Actions	Responsable
INFORMER la population de la fin de l'évènement et du dispositif d'aide et de soutien communal mis en place (GEDICOM, mégaphone, porte à porte)	D.O
PREVOIR des réunions de RETEX avec l'équipe municipale	
GERER les relations médias en appliquant une politique de communication locale et adaptée	
DEACTIVER progressivement la cellule de crise municipale	Evaluation-Synthèse
PRENDRE un maximum de photos avant la réalisation de toute intervention	
VERIFIER la qualité de l'eau	
DRESSER le bilan des dégâts	
ORGANISER (si besoin) un dispositif de distribution d'eau potable	Secrétariat-Intendance
POURSUIVRE la rédaction de la main courante	
ETABLIR les actes administratifs adéquats	
PREVOIR un local en mairie pour l'accueil des personnes effectuant les démarches relatives à l'évènement survenu	
CLASSER et ARCHIVER les documents relatifs à l'évènement survenu	Cellule Technique
PROCEDER aux opérations de nettoyage et de remise en état nécessaires	
RECHERCHER auprès des entreprises ou des personnes privées, les moyens matériels ou alimentaires	
ACCOMPAGNER et GUIDER les gestionnaires de réseaux sur les lieux d'information	
ACCUEILLIR et RESCENCER les bénévoles. Coordonner leurs interventions en fonction des besoins et des priorités	
METTRE EN PLACE un système de collecte et de gestion des déchets écologiques (1) réutilisation, 2) recyclage, 3) revalorisation, 4) élimination)	
METTRE EN PLACE un système des dons matériels en fonction des besoins et des priorités	Accueil
MAINTENIR ouverts les centres d'accueil quelques temps après l'évènement si nécessaire (réfugiés de la route, cellule de soutien psychologique...)	
PROPOSER des solutions de logement temporaire aux personnes sinistrés	
REALISER un retour d'expérience sur l'évènement afin de déterminer les modifications à apporter au P.C.S	Evaluation-Synthèse

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Action <b>Fortes chutes de neige</b>	<b>FA 02</b>
-----------------------------	--	--------------

### Fiche d'action Fortes chutes de neige :

D'importantes précipitations entraînent une accumulation de neige sur les voiries et bâtiments. Ce phénomène peut être aggravé par une vague de froid persistante et/ou du vent. Les fortes chutes de neige peuvent générer des dégâts sur les infrastructures, des coupures électriques, des éclatements de conduites et induire des perturbations sur les réseaux de transport. L'épisode neigeux peut aussi avoir des conséquences sur les personnes exposées. Pour atténuer ces conséquences la commune doit entreprendre un traitement des voiries et mettre en place une réponse adaptée pour ses habitants vulnérables.

#### **Les partenaires et interlocuteurs :**

- Centres de secours
- CODIS
- Forces de l'Ordre
- Associations de sécurité civile
- Météo France / Prédicte
- France Télécom et/ou autres opérateurs (en cas de coupures de réseaux)
- EDF (en cas de coupures de réseaux)
- CD06
- Métropole Nice Côte d'Azur
- Services de l'Etat : Préfecture / SIDPC
- DDTM / Service Appui
- Agence Régionale de Santé

#### **Mesures et moyens mis en place pour gérer les fortes chutes de neige en fonction des niveaux de sécurité de Predict :**

VIGILANCE : EPISODE NEIGEUX ATTENDU	
Actions	Responsable
VERIFIER la disponibilité des membres de la cellule de crise municipale et du matériel au PCC	D.O
ANTICIPER et LANCER la phase « MOBILISATION »	
PREPARER les stocks de traitement des voiries (sel/sable/sciure) et matériel de déneigement (pelles, tracteur agricole, lame, chaîne, carburant etc...)	Cellule technique
REALISER les actions préventives	

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Action <b>Fortes chutes de neige</b>	<b>FA 02</b>
-----------------------------	--	--------------

<b>MOBILISATION : CHUTE DE NEIGE (&lt;10cm)</b>	
Actions	Responsable
<b>MOBILISER</b> une équipe d'intervention prête à agir sur le terrain	D.O
<b>SECURISER</b> l'école en lien avec la directrice et le PPMS	
<b>INFORMER</b> la population si nécessaire, conformément à la stratégie d'information communale en s'appuyant sur les cellules opérationnelles et les moyens d'information disponibles (mégaphone, GEDICOM, panneaux lumineux)	
<b>ANTICIPER</b> et <b>LANCER</b> et la phase « <b>SECURISATION</b> »	Cellule technique
<b>RENFORCER</b> la reconnaissance terrain et <b>DEPLOYER</b> les moyens de déneigement : sel/sable/sciure ainsi que les membres de la cellule techniques équipés de pelles, tracteur agricole, lame, chaîne et du MOUNTY chasse neige (Pierre GRAU)	
<b>DENEIGER</b> et <b>SECURISER</b> les accès aux sites sensibles (ERP sensibles et pressions de santé, lieux publics, CAI)	

<b>SECURISATION : LA NEIGE TIENT AU SOL (&gt;30 cm)</b>	
Actions	Responsable
<b>MOBILISER</b> les équipes nécessaires à la gestion de l'évènement	D.O
<b>ETRE EN CONTACT</b> avec les acteurs associés à la gestion de crise (Conseil départemental, Préfecture, SDIS...)	
<b>APPLIQUER</b> la stratégie d'alerte communale via les vecteurs disponibles (GEDICOM, mégaphone, panneaux lumineux) en s'appuyant sur les cellules opérationnelles	
<b>PRENDRE</b> contact si besoin avec les associations de sécurité civile pour la gestion de l'équipement et du ravitaillement dans le(s) centre(s) d'accueil	
<b>S'ASSURER</b> de la mise en sécurité des enjeux (personnes vulnérables, naufragés de la route, école, hôpital)	
<b>DECIDER</b> d'activer le niveau de sécurité supérieur « <b>SECURISATION MAXIMALE</b> »	
<b>ASSURER</b> le lien entre le PCC et les cellules opérationnelles	Evaluation-Synthèse
<b>OUVRIR</b> et <b>AGENCER</b> le PC de crise	Secrétariat-Intendance
<b>TENIR A JOUR</b> la main courante et remonter régulièrement les informations au D.O	
<b>POURSUIVRE</b> les actions de déneigement et de sécurisation des accès aux sites sensibles, axes prioritaires, parkings et trottoirs	Cellule technique
<b>FERMER</b> les voiries présentant un danger (verglas, congères...)	
<b>PREVOIR</b> un dispositif de distribution d'eau potable en cas de gel des canalisations	
<b>S'ASSURER</b> des solutions de continuité électrique et des moyens de communication (groupes électrogènes)	Cellule communication
<b>ASSURER</b> l'accueil physique et téléphonique en mairie	
<b>OUVRIR</b> et <b>AGENCER si besoin</b> les centres d'accueil	Accueil
<b>TRANSMETTRE</b> régulièrement au D.O un bilan du nombre de personnes accueillies	

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Action <b>Fortes chutes de neige</b>	<b>FA 02</b>
-----------------------------	--	--------------

## SECURISATION MAXIMALE : TEMPETE DE NEIGE

Actions	Responsable
<b>RENFORCER</b> le dispositif communal de gestion de crise	D.O
<b>MAINTENIR</b> une équipe d'intervention sur le terrain	
<b>GERER</b> les relations avec les médias (presse / TV / Radio / internet...)	
<b>DECIDER</b> du déclenchement de la phase « POST-CRISE »	

Post-Crise	
Actions	Responsable
INFORMER la population de la fin de l'évènement et du dispositif d'aide et de soutien communal mis en place (mégaphone, GEDICOM)	D.O
PREVOIR des réunions de RETEX avec l'équipe municipale	
GERER les relations médias en appliquant la politique de communication locale et adaptée	
DESACTIVER progressivement la cellule de crise municipale	Evaluation-Synthèse
PRENDRE un maximum de photos avant la réalisation de toute intervention	
VERIFIER la qualité de l'eau	
DRESSER le bilan des dégâts	
ORGANISER (si besoin) un dispositif de distribution d'eau potable	Secrétariat-Intendance
POURSUIVRE la rédaction de la main courante	
ETABLIR les actes administratifs adéquats	
PREVOIR un local en mairie pour l'accueil des personnes effectuant les démarches relatives à l'évènement survenu	
CLASSER et ARCHIVER les documents relatifs à l'évènement survenu	Cellule Technique
PROCEDER aux opérations de nettoyage et de remise en état nécessaires	
RECHERCHER auprès des entreprises ou des personnes privées, les moyens matériels ou alimentaires	
ACCOMPAGNER et GUIDER les gestionnaires de réseaux sur les lieux d'information	
ACCUEILLIR et RESCENCER les bénévoles. Coordonner leurs interventions en fonction des besoins et des priorités	Accueil
MAINTENIR ouverts les centres d'accueil quelques temps après l'évènement si nécessaire (réfugiés de la route, cellule de soutien psychologique...)	
PROPOSER des solutions de relogement temporaire aux personnes sinistrés	
REALISER un retour d'expérience sur l'évènement afin de déterminer les évolutions à apporter au P.C.S	Evaluation-Synthèse

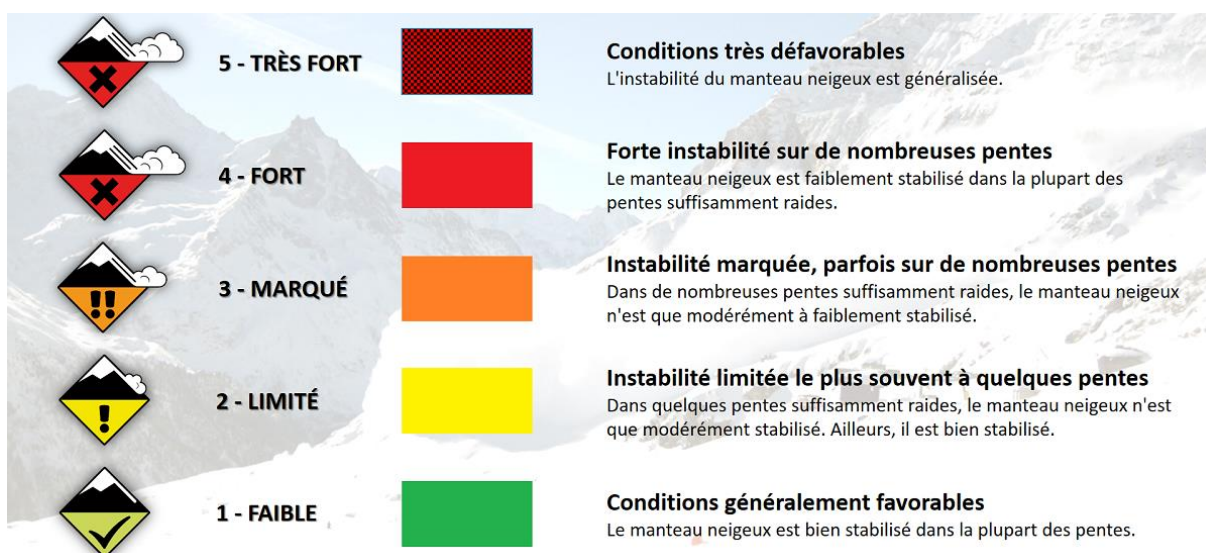
### Fiche d'action Avalanches

Une avalanche est un déplacement rapide d'une masse de neige sur une pente provoqué par une rupture d'équilibre du manteau neigeux. Cet équilibre dépend de multiples facteurs parmi lesquels la qualité de la neige, l'inclinaison de la pente, la nature du sol, la présence de végétation. Il peut se rompre spontanément, du fait de l'évolution de la neige ou à la suite d'une perturbation extérieure comme le passage d'une personne.

Les facteurs favorisant le déclenchement d'une avalanche sont :

- Les conditions météorologiques : abondantes chutes de neige (supérieures à 30 cm), la pluie, le vent, le redoux.
- Les caractéristiques de terrain (rupture de pente, roche lisse, présence d'herbes longues sous la neige).
- Le passage des skieurs, facteur déclencheur de 3 avalanches sur 4.
- L'évolution interne du manteau neigeux.

Enfin, depuis 2016 l'information sur le risque d'avalanche évolue : des pictogrammes européens universels sont progressivement utilisés dans les stations correspondant aux niveaux transmis par Météo France :



#### Les partenaires et interlocuteurs :

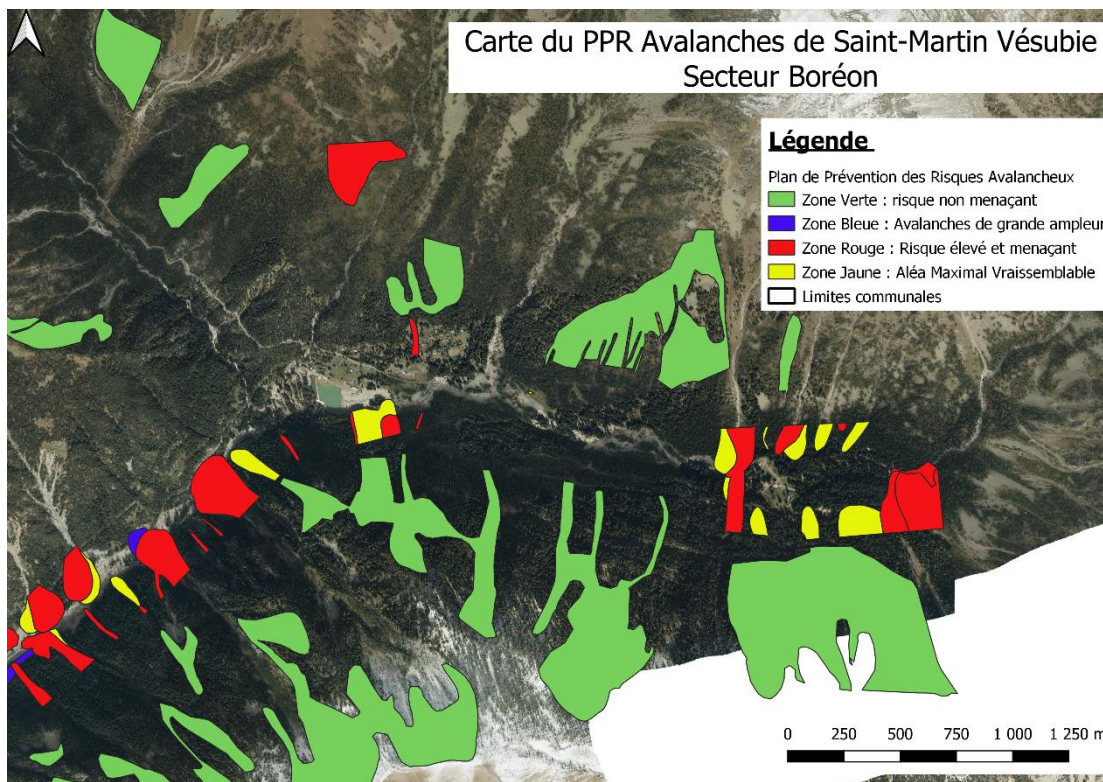
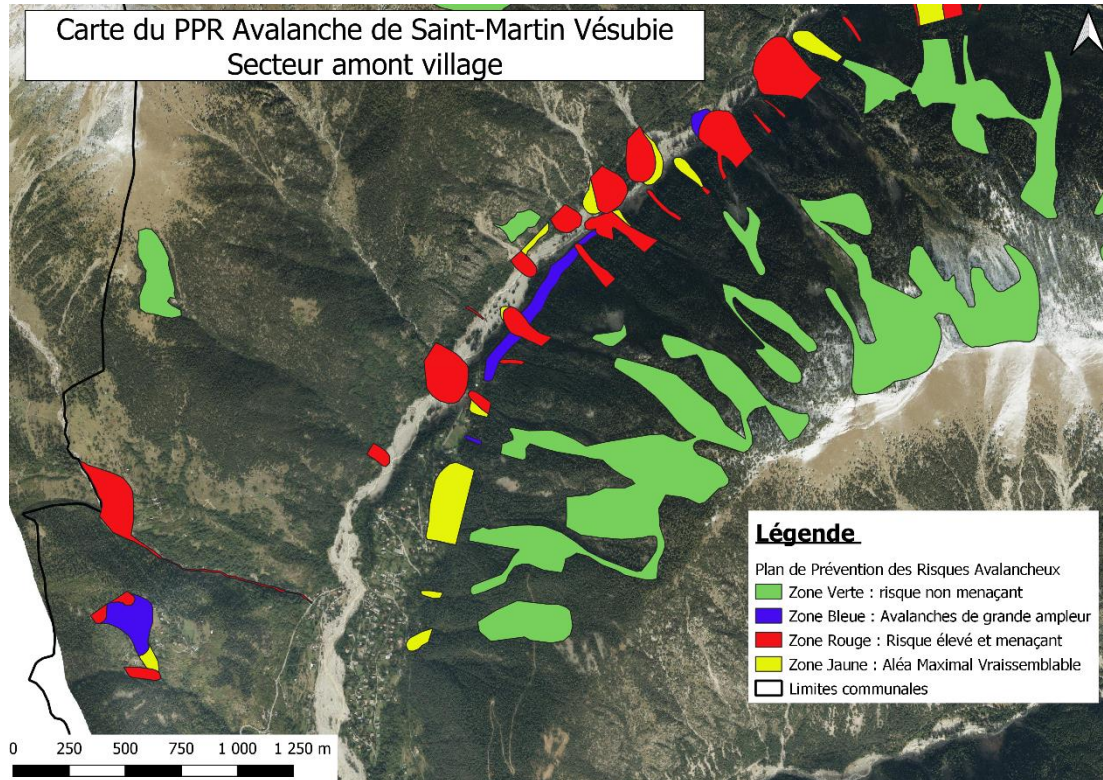
- Centre de secours
- CODIS
- EPA (Enquête Permanente sur les Avalanches)
- Forces de l'Ordre
- RTM
- Réserves communales et associations de Sécurité Civile
- Météo France
- France Télécom et/ou autres opérateurs (en cas de coupures de réseaux)
- EDF (en cas de coupures de réseaux)
- CD06
- Métropole Nice Côte d'Azur
- Services de l'Etat : Préfecture / SIDPC
- DDTM

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Action <b>Avalanches</b>	<b>FA 03</b>
-----------------------------	------------------------------------	--------------

- Agence Régionale de Santé

**Secteurs identifiés à risques selon de PPR Avalanches :**

- Versant Vésubie depuis le Nord du Hameau du Boréon jusqu'à la limite communale Sud
- Le hameau du Chastel et du Villars
- Refuge des Adus
- Refuge de la Madone de Fenestre
- Vacheries de Salèse, du Cavalet, du Boréon et du Dévensé



PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Action <b>Avalanches</b>	<b>FA 03</b>
-----------------------------	------------------------------------	--------------

**Mesures et moyens mis en place pour gérer les avalanches en fonction des niveaux de sécurité de**

**Predict :**

<b>VEILLE : AU DEBUT DE L'HIVER</b>	
<b>Actions</b>	<b>Responsable</b>
<b>SOLLICITER</b> des experts (EPA, Préfecture, Prédicte, Météo France et Métropole) pour mettre en œuvre des solutions techniques de protection et de prévention (paravalanche, terrassement, équipement falaise...)	D.O
<b>SECURISER</b> les enjeux susceptibles d'être impactés par une avalanche	

<b>MOBILISATION : RISQUE AVALANCHE EVALUÉ A 3/5</b>	
<b>Actions</b>	<b>Responsable</b>
<b>MOBILISER</b> une équipe d'intervention (cellule technique) prête à agir sur le terrain	D.O
<b>ETRE EN CONTACT</b> avec les acteurs associés de la gestion de crise (Préfecture, SDIS, Conseil départemental)	
<b>INFORMER</b> la population, conformément à la stratégie d'information communale en s'appuyant sur les cellules opérationnelles, les moyens d'information disponibles (mégaphone, GEDICOM, panneaux lumineux...)	
<b>RENFORCER</b> la reconnaissance terrain et <b>DEPLOYER</b> les moyens de déneigement (Mouny Chasse neige) en prévention au niveau de la route du Boréon	Cellule technique

<b>SECURISATION : CONSTATATION D'UNE AVALANCHE</b>	
<b>Actions</b>	<b>Responsable</b>
<b><u>AVANT L'ARRIVEE DES POMPIERS :</u></b>	
<b>PREVENIR</b> les pompiers, la gendarmerie, et le service des routes de la Métropole	D.O
<b>FERMER</b> tous les accès à la zone de l'avalanche	
<b><u>GESTION DE L'AVALANCHE</u></b>	
<b>MOBILISER</b> les équipes nécessaires à la gestion de l'évènement	D.O
<b>ETRE EN CONTACT</b> avec les acteurs associés à la gestion de crise (Conseil départemental, Préfecture, SDIS...)	
<b>SUIVRE</b> les indications du C.O.S	
<b>DESIGNER</b> l'interlocuteur communal en relation avec le PC de site mis en place par les pompiers et une équipe assistance à disposition des interventions sur le terrain	
<b>PRENDRE</b> contact si besoin avec les associations telles que la Croix-Rouge pour la gestion de l'équipement et du ravitaillement dans les centres d'accueil	

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Action <b>Avalanches</b>	<b>FA 03</b>
-----------------------------	------------------------------------	--------------

<b>DECIDER</b> d'activer le niveau de sécurité supérieur « <b>SECURISATION MAXIMALE</b> »	
<b>ASSURER</b> le lien entre la cellule de commandement et les cellules opérationnelles	Evaluation-Synthèse
<b>OUVRIR</b> et <b>AGENCER</b> le PC de crise	
<b>ASSURER</b> l'accueil physique et téléphonique en mairie	Secrétariat-Intendance
<b>TENIR A JOUR</b> la main courante et remonter régulièrement les informations au D.O.S.	
<b>METTRE EN SECURITE</b> les enjeux exposés en suivant les indications du C.O.S.	Cellule technique
<b>INTERDIRE</b> tout déplacement sur le lieu de l'avalanche en collaboration avec la cellule communication (GEDICOM, panneaux d'information, mégaphone, présence sur place)	
<b>S'ASSURER</b> de la mise en sécurité de tous les enjeux situés dans la zone avalancheuse	Cellule communication
<b>INFORMER</b> les usagers des fermetures de routes et des déviations mises en place (GEDICOM, panneaux d'information, mégaphone)	
<b>OUVRIR</b> et <b>AGENCER si besoin</b> les centres d'accueil	
<b>TRANSMETTRE</b> régulièrement au D.O.S. un bilan du nombre de personnes accueillies	Accueil
<b>SIGNALER</b> toute personne disparue	

## SECURISATION MAXIMALE : AVALANCHE DE GRANDE AMPLEUR

Actions	Responsable
<b>MAINTENIR</b> une équipe d'assistance à disposition des intervenants sur le terrain	D.O
<b>GERER</b> les relations avec les médias (presse / TV / Radio / internet...)	
<b>DECIDER</b> du déclenchement de la phase « <b>POST-CRISE</b> »	

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Action <b>Avalanches</b>	<b>FA 03</b>
-----------------------------	------------------------------------	--------------

Post-Crise	
Actions	Responsable
INFORMER la population de la fin de l'évènement et du dispositif d'aide et de soutien communal mis en place (GEDICOM + panneaux lumineux)	D.O
PREVOIR des réunions RETEX avec l'équipe municipale	
GERER les relations médias en appliquant la politique de communication locale et adaptée	
SOLICITER les communes voisines (Roquebillière, Lantosque, La Colmiane) pour obtenir de l'aide et des véhicules adaptés à la neige	
DESACTIVER progressivement la cellule de crise municipale	Evaluation-Synthèse
PRENDRE un maximum de photos avant la réalisation de toute intervention (couloir, zone de départ, dégâts sur enjeux)	
VERIFIER la qualité de l'eau (Sandrine Franco)	
DRESSER le bilan des dégâts	
ORGANISER (si besoin) un dispositif de distribution d'eau potable	Secrétariat-Intendance
POURSUIVRE la rédaction de la main courante	
ETABLIR les actes administratifs adéquats	
PREVOIR un local en mairie pour l'accueil des personnes effectuant les démarches relatives à l'évènement survenu	
CLASSER et ARCHIVER les documents relatifs à l'évènement survenu (arrêtés, factures...)	Cellule Technique
METTRE EN PLACE un système de gestion pour les éventuels dons matériels	
RECHERCHER auprès des entreprises ou des personnes privées, les moyens matériels ou alimentaires	
PROCEDER aux opérations de nettoyage et de remise en état nécessaires à l'aide du Mounity chasse neige dans la mesure du possible	
ACCOMPAGNER et GUIDER les gestionnaires de réseaux sur les lieux d'information	Accueil
ACCUEILLIR et RECENSER les bénévoles. Coordonner leurs interventions en fonction des besoins et des priorités	
METTRE EN PLACE un système de collecte et de gestion des déchets	
MAINTENIR ouverts les centres d'accueil quelques temps après l'évènement si nécessaire (réfugiés de la route, cellule de soutien psychologique...)	
PROPOSER des solutions de relogement temporaire aux personnes sinistrés, dont la propriété est désormais inhabitable	Evaluation-Synthèse
REALISER un retour d'expérience sur l'évènement afin de déterminer les modifications à apporter au P.C.S	

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Action <b>Tempête</b>	<b>FA 04</b>
-----------------------------	---------------------------------	--------------

### Fiche d'action Tempête

La tempête se définit par une perturbation atmosphérique importante sur terre ou sur mer caractérisée essentiellement par des vents violents (>90 km/h). La tempête peut également être associée à des pluies abondantes pouvant donc entraîner des inondations. De fait de la conjonction de ces phénomènes et des zones géographiques touchées, souvent étendues, les conséquences des tempêtes sont fréquemment importantes, tant pour l'homme que pour ses activités et son environnement.

#### **Mesures et moyens mis en place pour gérer les tempêtes en fonction des niveaux de sécurité de Predict :**

VIGILANCE : TEMPÊTE PRÉVUE	
Actions	Responsable
<b>RECEVOIR</b> les messages de vigilance émis par les services de l'Etat (météo France, Préfecture, Predict)	D.O
<b>MODULER</b> la vigilance en fonction du contexte (jour, nuit, semaine, weekend...)	
<b>RECONNAITRE</b> la situation (terrain / internet)	
<b>VERIFIER</b> la disponibilité des membres de la cellule de crise municipale et du matériel au PCC	
<b>DECIDER</b> de déclencher la phase « <b>MOBILISATION</b> » <b>REALISER</b> les actions préventives (arrimage réservoirs, anticipation des chutes d'arbres)	Cellule technique

MOBILISATION : TEMPÊTE EN APPROCHE	
Actions	Responsable
<b>MOBILISER</b> la Cellule de Crise Municipale	D.O
<b>SECURISER</b> les sites sensibles (campings, chantiers...), les évènements culturels et sportifs, les écoles et le transport scolaire (PPMS, en lien avec la directrice de l'école) ainsi que les enjeux connus vulnérables	
<b>ETRE EN CONTACT</b> avec les acteurs associés de la gestion de crise (Préfecture, SDIS, Conseil départemental)	
<b>INFORMER</b> la population si nécessaire, conformément à la stratégie d'information communale en s'appuyant sur les cellules opérationnelles et les moyens d'information disponibles	
<b>DECIDER</b> d'activer le niveau supérieur : « <b>SECURISATION</b> » <b>RENFORCER</b> la reconnaissance terrain et <b>DEPLOYER</b> les moyens matériels	Cellule technique
<b>SECURISER</b> le matériel exposé aux rafales	
<b>REPORTER</b> toutes les interventions extérieures vulnérables	Secrétariat-Intendance
<b>OUVRIR</b> et <b>AGENCER</b> le PC de crise	

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Action <b>Tempête</b>	<b>FA 04</b>
-----------------------------	---------------------------------	--------------

## SECURISATION : RENFORCEMENT DES VITESSES DE VENT ET DEBUT DES PLUIES ORAGEUSES

Actions	Responsable
<b>ETRE EN CONTACT</b> avec les acteurs associés à la gestion de crise (Conseil départemental, Préfecture, SDIS...)	
<b>APPLIQUER</b> la stratégie d'alerte communale via les vecteurs disponibles (GEDICOM, mégaphone, panneaux lumineux), en s'appuyant sur les cellules opérationnelles	
<b>PRENDRE</b> contact si besoin avec les associations de sécurité civile pour la gestion de l'équipement et du ravitaillement dans le(s) centre(s) d'accueil	
<b>S'ASSURER</b> de la mise en sécurité des enjeux (personnes vulnérables, naufragés de la route, école, hôpital)	
<b>DECIDER</b> d'activer le niveau de sécurité supérieur « <b>SECURISATION MAXIMALE</b> »	
<b>ASSURER</b> le lien entre la cellule de commandement et les cellules opérationnelles	Evaluation-Synthèse
<b>METTRE EN PLACE</b> la ligne téléphonique satellitaire réservée	
<b>TENIR A JOUR</b> la main courante et remonter régulièrement les informations au D.O	
<b>INFORMER</b> les personnes isolées et vulnérables (GEDICOM)	Cellule communication
<b>ASSURER</b> l'accueil physique et téléphonique en mairie	
<b>OUVRIR</b> et <b>AGENCER si besoin</b> les centres d'accueil en cas d'évacuation préventive	Accueil
<b>TRANSMETTRE</b> régulièrement au D.O un bilan du nombre de personnes accueillies	

## SECURISATION MAXIMALE : PHENOMENE QUI S'INTENSIFIE ET QUI PERSISTE

Actions	Responsable
<b>RENFORCER</b> le dispositif communal de gestion de crise	D.O
<b>MAINTENIR</b> une équipe d'assistance à disposition des intervenants sur le terrain	
<b>GERER</b> les relations avec les médias (presse / TV / Radio / internet...)	
<b>DECIDER</b> du déclenchement de la phase « POST-CRISE »	

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Action <b>Tempête</b>	<b>FA 04</b>
-----------------------------	---------------------------------	--------------

Post-Crise	
Actions	Responsable
INFORMER la population de la fin de l'évènement et du dispositif d'aide et de soutien communal mis en place	D.O
PREVOIR des réunions de RETEX avec l'équipe municipale	
GERER les relations médias en appliquant la politique de communication locale et adaptée	
DEACTIVER progressivement la cellule de crise municipale	Evaluation-Synthèse
PRENDRE un maximum de photos avant la réalisation de toute intervention	
VERIFIER la qualité de l'eau	
DRESSER le bilan des dégâts	
ORGANISER (si besoin) un dispositif de distribution d'eau potable	Secrétariat-Intendance
POURSUIVRE la rédaction de la main courante	
ETABLIR les actes administratifs adéquats	
PREVOIR un local en mairie pour l'accueil des personnes effectuant les démarches relatives à l'évènement survenu	
CLASSER et ARCHIVER les documents relatifs à l'évènement survenu	Cellule Technique
PROCEDER aux opérations de nettoyage et de remise en état nécessaires	
RECHERCHER auprès des entreprises ou des personnes privées, les moyens matériels ou alimentaires	
ACCOMPAGNER et GUIDER les gestionnaires de réseaux sur les lieux d'information	
METTRE EN PLACE un système de gestion des dons matériels	
MATTRE EN PLACE un système de collecte et de gestion des déchets	
ACCUEILLIR et RESCENCER les bénévoles. Coordonner leurs interventions en fonction des besoins et des priorités	
MAINTENIR ouverts les centres d'accueil quelques temps après l'évènement si nécessaire (réfugiés de la route, cellule de soutien psychologique...)	Accueil
PROPOSER des solutions de relogement temporaire aux personnes sinistrés, dont la propriété est désormais inhabitable	
REALISER un retour d'expérience sur l'évènement afin de déterminer les évolutions à apporter au P.C.S	Evaluation-Synthèse

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Action <b>Mouvement de terrains</b>	<b>FA 05</b>
-----------------------------	---	--------------

### Fiche d'action mouvements de terrain :

Le risque mouvement de terrain est un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol, d'origine naturelle ou anthropique. Il existe plusieurs types de mouvements de terrain caractérisés par des vitesses de déplacement lentes (glissement, tassement, retrait-gonflement des argiles, érosion) ou rapides (chutes de blocs, effondrement, coulée de boue).

Ce risque peut être déclenché ou amplifié en cas de fortes précipitations ou de périodes de succession de gel/dégel.

Si un mouvement de terrain se produit sur le territoire communal, les actions de l'équipe municipale dépendent des choix effectués par le C.O.S en concertation avec les services associés (Gendarmerie, Conseil départemental, ONF)

#### Les partenaires et interlocuteurs :

- Centre de secours
- CODIS
- Forces de l'Ordre
- RTM
- Réserves communales et associations de Sécurité Civile
- Météo France
- France Télécom et/ou autres opérateurs (en cas de coupures de réseaux)
- EDF (en cas de coupures de réseaux)
- CD06
- Services de l'Etat : Préfecture / SIDPC
- DDTM / Service Appui
- Agence Régionale de Santé

#### Mesures et moyens mis en place pour gérer mouvements de terrain en fonction des niveaux de sécurité de Predict :

VEILLE	
Actions	Responsable
<b>SOLICITER</b> des experts pour mettre en œuvre des solutions techniques de protection et de prévention (drainage, terrassement, équipement falaise...)	D.O
<b>SECURISER</b> les enjeux susceptibles d'être impactés par un mouvement de terrain	

MOBILISATION : LORS DE FORTES PLUIES	
Actions	Responsable
<b>SURVEILLER</b> l'évolution de la situation au niveau des secteurs sensibles au mouvement de terrain	D.O
<b>FERMER</b> les accès aux zones à risque en cas de constat d'instabilité	

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Action <b>Mouvement de terrains</b>	<b>FA 05</b>
-----------------------------	---	--------------

## SECURISATION : CONSTATATION DU MOUVEMENT DE TERRAIN

Actions	Responsable
<b><u>AVANT L'ARRIVEE DES POMPIERS :</u></b>	
<b>PREVENIR</b> les pompiers, la gendarmerie, et le service des routes de la Métropole	D.O
<b>FERMER</b> tous les accès à la zone du mouvement de terrain	
<b><u>GESTION DE L'EVENEMENT</u></b>	
<b>MOBILISER</b> les équipes nécessaires à la gestion de l'évènement	D.O.
<b>ETRE EN CONTACT</b> avec les acteurs associés à la gestion de crise (Conseil départemental, Préfecture, SDIS...)	
<b>SUIVRE</b> les indications du C.O.S	
<b>DESIGNER</b> l'interlocuteur communal en relation avec le PC de site mis en place par les pompiers et une équipe assistance à disposition des interventions sur le terrain	
<b>PRENDRE</b> contact si besoin avec les associations telles que la Croix-Rouge pour la gestion de l'équipement et du ravitaillement dans les centres d'accueil	
<b>DECIDER</b> d'activer le niveau de sécurité supérieur « <b>SECURISATION MAXIMALE</b> »	
<b>ASSURER</b> le lien entre la cellule de commandement et les cellules opérationnelles	Evaluation-Synthèse
<b>OUVRIR</b> et <b>AGENCER</b> le PC de crise	Secrétariat-Intendance
<b>ASSURER</b> l'accueil physique et téléphonique en mairie	
<b>TENIR A JOUR</b> la main courante et remonter régulièrement les informations au D.O	Cellule technique
<b>METTRE EN SECURITE</b> les enjeux exposés en suivant les indications du C.O.S.	
<b>INTERDIRE</b> tout déplacement sur le lieu du mouvement de terrain en collaboration avec la cellule communication (GEDICOM, panneaux d'information, mégaphone, présence sur place)	Cellule communication
<b>S'ASSURER</b> de la mise en sécurité de tous les enjeux concernés	
<b>INFORMER</b> les usagers des fermetures de routes et des déviations mises en place (GEDICOM, panneaux d'information, mégaphone)	Accueil
<b>OUVRIR</b> et <b>AGENCER si besoin</b> les centres d'accueil	
<b>TRANSMETTRE</b> régulièrement au D.O un bilan du nombre de personnes accueillies	
<b>SIGNALER</b> toute personne disparue	

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Action <b>Mouvement de terrains</b>	<b>FA 05</b>
-----------------------------	---	--------------

## SECURISATION MAXIMALE : MOUVEMENT DE GRANDE AMPLEUR

Actions	Responsable
MAINTENIR une équipe d'assistance à disposition des intervenants sur le terrain	D.O
GERER les relations avec les médias (presse / TV / Radio / internet...)	
DECIDER du déclenchement de la phase « POST-CRISE »	

Post-Crise	
Actions	Responsable
INFORMER la population de la fin de l'évènement et du dispositif d'aide et de soutien communal mis en place	D.O
PREVOIR des réunions RETEX avec l'équipe municipale	
GERER les relations médias en appliquant la politique de communication locale et adaptée	
DESACTIVER progressivement la cellule de crise municipale	Evaluation-Synthèse
PRENDRE un maximum de photos avant la réalisation de toute intervention (couloir, niche d'arrachement, dégâts)	
VERIFIER la qualité de l'eau	
DRESSER le bilan des dégâts	
ORGANISER (si besoin) un dispositif de distribution d'eau potable	
POURSUIVRE la rédaction de la main courante	Secrétariat-Intendance
ETABLIR les actes administratifs adéquats	
PREVOIR un local en mairie pour l'accueil des personnes effectuant les démarches relatives à l'évènement survenu	
CLASSER et ARCHIVER les documents relatifs à l'évènement survenu (arrêtés, factures...)	
METTRE EN PLACE un système de gestion des dons matériels	
RECHERCHER auprès des entreprises ou des personnes privées, les moyens matériels ou alimentaires	Cellule Technique
PROCEDER aux opérations de nettoyage et de remise en état nécessaires	
ACCOMPAGNER et GUIDER les gestionnaires de réseaux sur les lieux d'information	
ACCUEILLIR et RESCENCER les bénévoles. Coordonner leurs interventions en fonction des besoins et des priorités	Accueil
METTRE EN PLACE un système de collecte et de gestion des déchets	
MAINTENIR ouverts les centres d'accueil quelques temps après l'évènement si nécessaire (réfugiés de la route, cellule de soutien psychologique...)	
PROPOSER des solutions de relogement temporaire aux personnes sinistrés, dont la propriété est désormais inhabitable	Evaluation-Synthèse
REALISER un retour d'expérience sur l'évènement afin de déterminer les évolutions à apporter au P.C.S	

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Action <b>Séisme</b>	<b>FA 06</b>
-----------------------------	--------------------------------	--------------

### Fiche d'action séisme :

Le risque sismique concerne l'ensemble du territoire national. Les séismes sont liés à l'activité tectonique des plaques. Ils peuvent entraîner des conséquences très graves pour la population, les biens et l'environnement selon les secteurs impactés, l'intensité et la magnitude. Ils peuvent déclencher des phénomènes aggravants tels qu'un effondrement ou un mouvement de terrain par exemple. Les répliques peuvent aussi amplifier les conséquences jusqu'à plusieurs jours après. Lors d'un séisme, le rôle de la commune est d'assister les services associés.

### Mesures et moyens mis en place pour gérer les séismes en fonction des niveaux de sécurité de Predict :

<b>SECURISATION : APRES LA PREMIERE SECOURSSE</b>	
Actions	Responsable
<b><u>AVANT L'ARRIVEE DES POMPIERS :</u></b>	
<b>PREVENIR</b> la préfecture, les pompiers, la gendarmerie, et le service des routes de la Métropole	D.O
<b>CONSTITUER</b> une Cellule de Crise Municipale	
<b>METTRE EN PLACE</b> des points de regroupements sur les lieux sécurisés et éloignés des bâtiments et des zones touchés (Parking Mairie, place General de Gaulle, Vésubia)	
<b>S'INFORMER</b> sur l'évènement auprès des services et des acteurs associés	
<b>PRENDRE EN CONSIDERATION</b> le risque de répliques	
<b>FERMER</b> toutes les conduites de gaz, d'eau et d'électricité	
<b><u>GESTION DE L'EVENEMENT</u></b>	
<b>COORDONNER</b> l'éventuelle mise en place d'un Poste Médical Avancé (PMA) sur la place du Général de Gaulle	D.O.
<b>ETRE EN CONTACT</b> avec les acteurs associés à la gestion de crise (Conseil départemental, Préfecture, SDIS...)	
<b>DESIGNER</b> l'interlocuteur communal en relation avec le PC de site mis en place par les pompiers et une équipe assistance à disposition des interventions sur le terrain	
<b>ORGANISER</b> l'inventaire des bâtiments et zones touchés	
<b>IDENTIFIER</b> un site sécurisé pour l'ouverture d'un centre d'accueil	
<b>VALIDER</b> avec les services associés l'évacuation des zones menacées et <b>INTERDIRE</b> leur accès	
<b>S'ASSURER</b> de la mise en sécurité de la population et des enjeux	
<b>PRENDRE</b> contact si besoin avec les associations telles que la Croix-Rouge pour la gestion de l'équipement et du ravitaillement dans les centres d'accueil	
<b>PROSCRIRE</b> la consommation d'eau courante avant la réalisation d'une analyse de potabilité	
<b>DECIDER</b> d'activer le niveau de sécurité supérieur « <b>SECURISATION MAXIMALE</b> »	

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Action <b>Séisme</b>	<b>FA 06</b>
-----------------------------	--------------------------------	--------------

<b>ASSURER</b> le lien entre la cellule de commandement et les cellules opérationnelles	Evaluation-Synthèse
<b>OUVRIR</b> et <b>AGENCER</b> le PC de crise	Secrétariat-Intendance
<b>TENIR A JOUR</b> la main courante et remonter régulièrement les informations au D.O.	
<b>PATROUILLER</b> pour porter assistance si nécessaire	Cellule technique
<b>SECURISER</b> les sites les plus à risques (effondrement, glissements de terrain)	
<b>PREVOIR</b> un dispositif de distribution d'eau potable	
<b>METTRE A DISPOSITION</b> les moyens matériels de la commune (groupes électrogènes, mégaphone...)	
<b>ASSISTER</b> les services de secours dans leurs opérations sur le terrain	
<b>RAPPELER</b> les consignes à suivre et mettre en garde sur le risque de répliques via GEDICOM et les mégaphones	Cellule communication
<b>OUVRIR</b> et <b>AGENCER</b> les centres d'accueil ou site dédié en cas de dommage sur les CA	Accueil
<b>TRANSMETTRE</b> régulièrement au D.O. un bilan du nombre de personnes accueillies	
<b>SIGNALER</b> toute personne disparue	

## SECURISATION MAXIMALE : REPLIQUES / SEISME DE PLUS GRANDE AMPLEUR

Actions	Responsable
<b>RENFORCER</b> le dispositif communal de gestion de crise	D.O
<b>MAINTENIR</b> une équipe d'assistance à disposition des intervenants sur le terrain	
<b>GERER</b> les relations avec les médias (presse / TV / Radio / internet...)	
<b>SOLICITER</b> l'intervention de moyens extras communaux	
<b>DECIDER</b> du déclenchement de la phase « POST-CRISE »	

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Action <b>Séisme</b>	<b>FA 06</b>
<b>Post-Crise</b>		
<b>Actions</b>	<b>Responsable</b>	
INFORMER la population de la fin de l'évènement et du dispositif d'aide et de soutien communal mis en place	D.O	
PREVOIR des réunions de RETEX avec l'équipe municipale		
GERER les relations médias en appliquant la politique de communication locale et adaptée		
DESACTIVER progressivement la cellule de crise municipale	Evaluation-Synthèse	
PRENDRE un maximum de photos avant la réalisation de toute intervention		
DRESSER le bilan des dégâts		
REALISER le diagnostic des bâtiments avant d'y autoriser un retour, en collaboration avec des spécialistes	Secrétariat-Intendance	
POURSUIVRE la rédaction de la main courante		
ETABLIR les actes administratifs adéquats		
PREVOIR un local en mairie pour l'accueil des personnes effectuant les démarches relatives à l'évènement survenu	Cellule Technique	
CLASSER et ARCHIVER les documents relatifs à l'évènement survenu		
PROCEDER aux opérations de nettoyage et de remise en état nécessaires		
RETABLIR les accès, réseau et services dans la mesure du possible		
RECHERCHER auprès des entreprises ou des personnes privées, les moyens matériels ou alimentaires		
ACCOMPAGNER et GUIDER les gestionnaires de réseaux sur les lieux d'information		
METTRE EN PLACE un système de gestion des dons matériels	Accueil	
METTRE EN PLACE un système de collecte et de gestion des déchets		
ACCUEILLIR et RESCENCER les bénévoles. Coordonner leurs interventions en fonction des besoins et des priorités	Accueil	
MAINTENIR ouverts les centres d'accueil quelques temps après l'évènement si nécessaire (réfugiés de la route, cellule de soutien psychologique...)		
PROPOSER des solutions de relogement temporaire aux personnes sinistrés, dont la propriété est désormais inhabitable	Evaluation-Synthèse	
REALISER un retour d'expérience sur l'évènement afin de déterminer les évolutions à apporter au P.C.S		

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Action <b>Canicule</b>	<b>FA 06</b>
-----------------------------	----------------------------------	--------------

### Fiche d'action Canicule :

Le risque canicule est lié à la survenue de fortes températures journalières et nocturnes s'étalant sur plusieurs jours.

Ce phénomène peut engendrer des conséquences graves, notamment pour les personnes vulnérables (enfant, personnes âgées, isolées ou fragiles, femmes enceintes...), se traduisant par des coups de chaleur, de l'hyperthermie, de la déshydratation voire des troubles respiratoires.

Des phénomènes peuvent être associés à un épisode de canicule : sécheresse, retrait-gonflement des argiles appauvrissement des nappes phréatiques donc déficit de la ressource en eau, baisse des niveaux des cours d'eaux/barrages ou retenues d'eau, risque d'incendie et de pollution atmosphérique.

Lors de fortes chaleurs le Plan Canicule peut être déclenché au niveau national et/ou départemental. A l'échelle communale le Maire assure un rôle majeur dans la gestion du plan canicule.

#### Les partenaires et interlocuteurs :

- Centre de secours
- CODIS
- Forces de l'Ordre
- Réserves communales et associations de Sécurité Civile
- Météo France
- CD06
- Métropole Nice Côte d'Azur
- Services de l'Etat : Préfecture / SIDPC
- Agence Régionale de Santé

#### Mesures et moyens mis en place pour gérer les épisodes caniculaires en fonction des niveaux de sécurité de Predict :

VEILLE	
Actions	Responsable
ETABLIR ou METTRE A JOUR le registre nominatif des personnes vulnérables vivant sur la commune (se baser sur « Vaccination COVID 75 ans et + »)	D.O
IDENTIFIER un référent communal « Canicule »	
IDENTIFIER les organismes ou personnes bénévoles susceptibles d'intervenir auprès des personnes vulnérables	

VIGILANCE : EPISODE DE CANICULE ATTENDU	
Actions	Responsable
PRENDRE en considération les messages de vigilance émis par les services de l'Etat (météo France, Préfecture, Predict)	D.O.
MODULER la vigilance en fonction du contexte (jour, nuit, semaine weekend...)	
DECIDER de déclencher la phase « MOBILISATION »	
PREPARER et ORGANISER les éventuelles astreintes des services municipaux (CCAS, cellule technique)	Evaluation-Synthèse
CONSTITUER des équipes de maraudes pour assurer le soutien aux personnes âgées	Evaluation-Synthèse

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Action <b>Canicule</b>	<b>FA 06</b>
-----------------------------	----------------------------------	--------------

<b>PREVOIR</b> l'aménagement des horaires de travail des agents municipaux	
<b>IDENTIFIER</b> les manifestations prévues sur la commune	
<b>TROUVER</b> des solutions pour adapter les horaires d'ouverture des lieux frais (parcs, jardins, Vésubia Mountain Park...)	
<b>IDENTIFIER</b> les lieux collectifs rafraîchis accessibles à l'équipe municipale ainsi qu'à tous les administrés (Salle polyvalente Ecole...)	Cellule communication
<b>INFORMER</b> les ERP sensibles de disposer d'une pièce rafraîchie pour la sécurité des pensionnaires (maison de retraite, école, crèche...)	
<b>PRE-INFORMER</b> la population de + 75 ans via le groupe GEDICOM	
<b>RENSEIGNER</b> le public sur la localisation et l'accès au point d'eau et aux lieux rafraîchis	Cellule technique
<b>VEILLER</b> au bon fonctionnement des points d'eau accessibles au public (fontaines, sources...)	

MOBILISATION : DEBUT D'UN EPISODE CANICULAIRE	
Actions	Responsable
<b>DEPLOYER</b> les astreintes des services municipaux : CCAS, Cellule technique	D.O
<b>DECIDER</b> les mesures à appliquer aux ERP sensibles (écoles, maison de retraite...) présents sur la commune (distribution de kits canicule, mise à disposition de ventilateurs, vérification des stocks d'eau...)	
<b>DECIDER</b> des mesures à appliquer aux manifestations sur la commune	
<b>PREVOIR</b> un dispositif de distribution d'eau potable aux personnes en difficulté	
<b>METTRE EN SECURITE</b> les matériels et les structures vulnérables à la chaleur (nourriture, palettes d'eau, groupes électrogènes...)	
<b>DECIDER</b> d'activer le niveau supérieur : « <b>SECURISATION</b> »	
<b>EFFECTUER</b> (sur demande) des visites à domicile auprès des personnes vulnérables inscrites au registre communal ou dans le document (Vaccination COVID 75ans et +)	Cellule technique
<b>OUVRIR</b> si nécessaire la salle polyvalente climatisée de l'école primaire, et/ou d'autres salles rafraîchies (chapelles, Eglise)	Cellule accueil
<b>MODULER</b> ou <b>ETENDRE</b> les horaires d'accès des lieux rafraîchis	Evaluation-Sythèse
<b>DEPLOYER</b> les équipes de maraudes pour assurer un soutien aux personnes fragiles <b>COMMUNICATION</b> des gestes et comportements à adapter	
<b>ETRE EN CONTACT</b> avec les associations et la protection civile (Croix Rouge) pour la gestion de l'épisode de chaleur	
<b>INFORMER</b> la population et les ERP sensibles sur les mesures principales engagées (GEDICOM, panneau lumineux d'information, réseaux sociaux, site internet)	Cellule Communication

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Action <b>Canicule</b>	<b>FA 06</b>
-----------------------------	----------------------------------	--------------

## SECURISATION : AGGRAVATION ET/OU PERSISTENCE D'UN EPISODE DE CANICULE

Actions	Responsable
<b>RENFORCER</b> le dispositif communal dédié à la gestion de la canicule	D.O.
<b>OUVERTURE D'UN P.C.C</b> avec mobilisation des membres de la cellule de crise + <b>MISE A DISPOSITION</b> d'un numéro réservé pour l'information au public	
<b>S'ASSURER</b> de la mise en application des mesures de gestion de la canicule pour les ERP sensibles (école, hôpital...)	Evaluation-Synthèse
<b>INFORMER</b> les acteurs impliqués de l'évolution de la situation	
<b>ANNULER</b> les manifestations prévues sur la commune	
<b>RENFORCER</b> les équipes pour assurer les missions de gestion de la canicule	
<b>GERRER</b> les relations avec les médias	Cellule Accueil
<b>MAINTENIR</b> un suivi journalier des personnes vulnérables (visites à domicile)	
<b>REQUISITIONNER</b> une ou plusieurs salles climatisée ou rafraichissante (Chapelles, Eglise, Salle polyvalente école...)	Cellule communication
<b>ALERTER</b> la population et les ERP sensibles sur les mesures principales engagées (GEDICOM, panneau lumineux d'information, réseaux sociaux, site internet)	

Post-Crise	
Actions	Responsable
<b>PREVOIR</b> des réunions RETEX avec l'équipe municipale	D.O
<b>GERER</b> les relations médias (presse, TV, réseaux sociaux)	Evaluation-Synthèse
<b>DESACTIVER</b> progressivement la C.C.M	
<b>INFORMER</b> la population de la fin de l'évènement et du dispositif d'aide et de soutien communal mis en place (GEDICOM, panneaux lumineux, porte à porte...)	Cellule communication
<b>POURSUIVRE</b> la rédaction de la main courante	
<b>GARDER</b> tous les arrêtés et factures émises pendant l'évènement et les <b>ARCHIVER</b> les dans un dossier	
<b>CLASSER</b> et <b>ARCHIVERER</b> les documents relatifs à l'évènement survenu	
<b>ETABLIR</b> les actes administratifs adéquats	
<b>PREVOIR</b> un local en mairie pour l'accueil des personnes effectuant les démarches relatives à l'évènement survenu	

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Action <b>Grand Froid</b>	<b>FA 06</b>
-----------------------------	-------------------------------------	--------------

### Fiche d'action Grand froid :

Le risque Grand Froid est lié à la survenue de températures atteignant des valeurs nettement inférieures aux normales saisonnières des Alpes Maritimes s'étalant sur plusieurs jours. Ce phénomène peut avoir des conséquences graves pour les personnes, notamment les personnes vulnérables (enfants, personnes âgées, femmes enceintes, personnes isolées), se traduisant par de l'hypothermie, des engelures...

Des phénomènes peuvent être associés à un épisode de grand froid : formation de verglas (perturbant les réseaux, rendant les trottoirs glissants, conduisant à des gels et éclatements de conduites...)

Dans cette situation la commune doit informer la population et s'assurer de sa mise en sécurité.

#### Les partenaires et interlocuteurs :

- Centre de secours
- CODIS
- Forces de l'Ordre
- Réserves communales et associations de Sécurité Civile
- Météo France
- CD06
- Métropole Nice Côte d'Azur
- Services de l'Etat : Préfecture / SIDPC
- Agence Régionale de Santé

#### Mesures et moyens mis en place pour gérer les épisodes de grand froid en fonction des niveaux de sécurité de Predict :

VEILLE	
Actions	Responsable
<b>ETABLIR</b> ou <b>METTRE A JOUR</b> le registre nominatif des personnes vulnérables vivant sur la commune (se baser sur « Vaccination COVID 75 ans et + »)	D.O
<b>IDENTIFIER</b> un référent communal « Grand Froid »	
<b>IDENTIFIER</b> les organismes ou personnes bénévoles susceptibles d'intervenir auprès des personnes vulnérables	

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Action <b>Grand Froid</b>	<b>FA 06</b>
-----------------------------	-------------------------------------	--------------

## VIGILANCE : EPISODE DE GRAND FROID ATTENDU (-5< T <-10°C)

Actions	Responsable
<b>PRENDRE</b> en considération les messages de vigilance émis par les services de l'Etat (météo France, Préfecture, Prédicte)	D.O
<b>S'APPUYER</b> sur le référent communal « Grand Froid » dans la gestion des actions municipales	
<b>MODULER</b> la vigilance en fonction du contexte (jour, nuit, semaine weekend...)	
<b>DECIDER</b> de déclencher la phase « <b>MOBILISATION</b> »	Evaluation-Synthèse
<b>PREPARER</b> et <b>ORGANISER</b> les éventuelles astreintes des services municipaux (CCAS, cellule technique)	
<b>CONSTITUER</b> des équipes de maraudes pour assurer le soutien aux personnes âgées	
<b>PREVOIR</b> l'aménagement des horaires de travail des agents municipaux	
<b>IDENTIFIER</b> les manifestations prévues sur la commune	
<b>S'ASSURER</b> que les ERP sensibles aient la capacité de faire face à l'épisode de Grand Froid (secours électrique, procédure interne)	Cellule communication
<b>PRE-INFORMER</b> la population vulnérable via GEDICOM	

## MOBILISATION : EPISODE DE GRAND FROID (T<-10°C)

Actions	Responsable
<b>DEPLOYER</b> les astreintes des services municipaux : CCAS, Cellule technique	D.O
<b>DECIDER</b> les des mesures à appliquer aux ERP sensibles (écoles, maison de retraite...) présents sur la commune (stocks de couverture, couverture de survie, chauffages d'appoint)	
<b>DECIDER</b> des mesures à appliquer aux manifestations sur la commune	
<b>METTRE EN SECURITE</b> les matériels et les structures vulnérables au froid (nourriture, palettes d'eau, groupes électrogènes...)	
<b>DECIDER</b> d'activer le niveau supérieur : « <b>SECURISATION</b> »	Cellule technique
<b>EFFECTUER</b> (sur demande) des visites à domicile auprès des personnes vulnérables (isolées) inscrites au registre communal ou dans le document (Vaccination COVID 75ans et +)	
<b>OUVRIR</b> si nécessaire une ou plusieurs salles communales chauffées	Cellule accueil
<b>PREVOIR</b> un dispositif de distribution d'eau potable aux personnes en difficulté	Evaluation-Sythèse
<b>DEPLOYER</b> les équipes de maraudes pour assurer un soutien aux personnes fragiles <b>COMMUNICATION</b> des gestes et comportements à adapter	
<b>ETRE EN CONTACT</b> avec les associations et la protection civile (Croix Rouge) pour la gestion de l'épisode du Grand Froid	
<b>INFORMER</b> la population et les ERP sensibles sur les mesures principales engagées (GEDICOM, panneau lumineux d'information, réseaux sociaux, site internet)	Cellule Communication

PCS Saint-Martin Vésubie	Fiches Action <b>Grand Froid</b>	<b>FA 06</b>
-----------------------------	-------------------------------------	--------------

## SECURISATION : AGGRAVATION ET/OU PERSISTENCE D'UN EPISODE DE GRAND FROID ( T<-18°C)

Actions	Responsable
<b>RENFORCER</b> le dispositif communal dédié au Grand Froid	D.O
<b>OUVERTURE D'UN P.C.C</b> avec mobilisation des membres de la cellule de crise + <b>MISE A DISPOSITION</b> d'un numéro réservé pour l'information au public	
<b>S'ASSURER</b> de la mise en application des mesures de gestion de l'évènement pour les ERP sensibles (école, hôpital...)	Evaluation-Synthèse
<b>INFORMER</b> les acteurs impliqués de l'évolution de la situation	
<b>RENFORCER</b> les équipes pour assurer les missions de gestion de l'épisode de Grand Froid	
<b>MAINTENIR</b> un suivi journalier des personnes vulnérables (visites à domicile, appels téléphoniques)	Cellule Accueil
<b>REQUISITIONNER</b> une ou plusieurs salle(s) communale(s) chauffée(s)	
<b>ALERTER</b> la population et les ERP sensibles sur les mesures principales engagées (GEDICOM, panneau lumineux d'information, réseaux sociaux, site internet)	Cellule communication

Post-Crise	
Actions	Responsable
<b>PREVOIR</b> des réunions RETEX avec l'équipe municipale	D.O
<b>GERER</b> les relations médias (presse, TV, réseaux sociaux)	
<b>DESACTIVER</b> progressivement la C.C.M	Evaluation-Synthèse
<b>INFORMER</b> la population de la fin de l'évènement et du dispositif d'aide et de soutien communal mis en place (GEDICOM, panneaux lumineux, porte à porte...)	
<b>POURSUIVRE</b> la rédaction de la main courante	
<b>GARDER</b> tous les arrêtés et factures émises pendant l'évènement et les <b>ARCHIVER</b> les dans un dossier	Cellule communication
<b>CLASSER</b> et <b>ARCHIVERER</b> les documents relatifs à l'évènement survenu	
<b>ETABLIR</b> les actes administratifs adéquats	
<b>PREVOIR</b> un local en mairie pour l'accueil des personnes effectuant les démarches relatives à l'évènement survenu	

## ANNEXES

### **Tableau de mise à jour du Plan communal de Sauvegarde :**

Mentionnez toutes les mises à jour du PCS dans les tableaux ci-dessous :

Numéro de la mise à jour	Date de la mise à jour	Motif et description de la mise à jour	Pages concernées

A chaque réactualisation du Plan Communal informer :

- Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes (Service Interministériel de Défense et de Protection Civile)
- Monsieur le Commandant du SDIS des Alpes Maritimes
- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Saint Martin Vésubie
- Métropole Nice Côte d'Azur

**Personnes nécessitant une attention particulière (fragiles, âgées, isolées) : Inventaire en cas de coupure de réseau GEDICOM.**

Ce tableau a vocation à évoluer et être modifier

NOM	PRENOM	PRIORITE	ADRESSE	TELEPHONE
AIRAUDI	Pauline	1	Rue Cagnoli	04,93,03,26,40
AIRAUT	Aimée	1	Nantelle	04,93,03,29,31
AIRAUT	Jeannette	1	Rue du Plan	06,60,38,82,97
AIRAUT	José	1	Promenade Vincent Paschetta	04,93,03,26,53
AMBRASSI	M	1	Bd Chevalier de Cessole	04,93,03,22,95
AMEDEO	Jeannine	1	7 Rue Docteur Rumpelmayer	04,93,03,29,26
ANDRE	M et Mme	1	Altitude 1000	04,93,03,33,90
ARBORIO	Anne		168 Allées de Verdun	09,77,95,35,93
AUFFROY	Georges	1	Bd Eugénie Raiberti	06,26,37,05,22
BAILE	Jacques	2	249 Route de Nice	06,17,59,47,33
BALAVOINE		1	Route de Nice	
BARBERIS		1	Bd Eugénie Raiberti	06,18,91,50,52
BARBERO		1	Altitude 1000	09,61,03,47,01
BENSON	M et Mme	2	865 Bd Raoul Audibert	06,22,38,40,89
BERNART		1	Route de Nice les chataigniers	04,93,03,35,81
BERNUES	Anna	1	Rue Cagnoli	04,93,03,28,48
BERTOLOTI-GIUGE	Marinette	1	16 rue du Terras	06,80,51,66,97
BIZZOZERO	Christiane	1	126 Avenue Charles Boissier	
BONNET	M et Mme	2	Rue du terras	04,93,03,29,57
BORGOGNO	Mme	1	Place du Marché	04,93,03,21,66
BORNANCIN	M et Mme	2	Sentier Vert	
BOULOGNE	Christiane	1	1241 Route de la Colmiane	06 08 94 58 30
BRAY	Christian	1	198 Chemin du Cros	06 59 35 68 72
BRACCHI	Eugénie	1	Le Vernet	04,93,03,22,03
BRANCHEREAU		1	Saint Bernard	06,27,53,40,17
BRETON	M et Mme	2	Bd Ste Marthe	06,11,62,83,60
BRONCIN	André	1	Route de la Madone	
CANTONI	Maria Louisa	1	Chemin de la Madone	06 28 18 14 94
CARAGLIO	Jean Pierre	2	Boulevard Lazare Raiberti	
CARTON	Raymonde	1	Altitude 1000	06,18,65,32,77
CASA DE MONT	Christian	1	Place des Anciens Tennis	
CASSINI-CONVALISIER	Thérèse Josee	1	Ancien chemin de Saleze	06 62 94 78 76
CASSINI-REY	M et Mme	2	Boulevard Sainte Marthe	06 22 44 02 93
CASTELLI-BAILE	Renée Euphrasie	2	Rue Docteur Cagnoli	06 13 69 28 40
CERMELLI	Yvonne Jeanne	1	Avenue Charles Boissier	06 83 38 91 89
CHAPOUTOT	M et Mme	2	Promenade V. Paschetta	
CHATELET	Marie Fance	2	Chemin de la Pinio	04,93,05,43,08
CHAUVIN	Roselyne		127 Route du Boreon	
CIAIS-POSCIC	Claudine	2	347 Chemin de la Madone	06 40 64 21 10

CIAIS-PERETTI	Lucette	1	218 Chemin des Collettes	06 73 22 18 53
CIOTTI	Bernard	1	Ancien chemin de Salèse	04,93,03,39,52
CIVALIER-GIUGE	Caroline / Lina	1	Rue Docteur Cagnoli	06 15 99 93 23
CONTE	Serge	2	Avenue Charles Boissier	
CONVALISIER	Jeannot	1	Route de Nice	
CRACCHIOLO	Claude Robert	1	Allees de Verdun	
CRISTINI	Denis Charles	2	Montee Barelli	
CRUCHET	Paulette Germaine		2860 Route de la Colmiane	06 07 79 98 84
DAVERIO	Arlette	1	Rue Cagnoli	06,09,14,12,86
DE CAQUERAY	Hortense	1	Route du Stade	04,93,03,20,14
DE MOUGINS	Jacques	2	Rue du Plan	04,93,03,24,80
DE PERTUIS	Paulette	1	Route de la Colmiane	
DELANEF	Maguy	1	Chemin Bonzano	06,82,33,41,24
DESRAYAUD	Jean-Luc	1	Chemin Saint Nicolas	04,93,03,39,26
DONADEY	M et Mme	2	Route de la Colmiane	06,71,14,49,18
DULIO	Marcel	1	Ancien chemin du Boréon	06,17,37,94,76
DUROUSSET	Mme	1	Route de Nice	04,93,03,25,76
EINAUDI	Christian	2	Promenade Vincent Paschetta	06 07 93 76 42
FAURE	Anne		Rue Charles Boissier	06 81 11 01 61
FERRIER-GILI	Christiane	1	1872 Route de Nice	06 13 57 66 32
FOURNIER		1	Altitude 1000	
FLEURY	Roland Jean-Claude	2	Rue Docteur Rumpelmayer	06 79 26 12 53
FORMEAU	Claude Lucien Albert	2	Rue Docteur Cagnoli	06 24 20 99 77
FOSSAT	Jean Guy	1	Avenue Marquise de Saravalle	
GARENTE-JOVINE	Claudie	1	Montee Barelli	06 73 75 62 94
GAWEL	Yvette	1	Rue Kellermann	06,74,00,26,87
GIOVINE		1	Montée Barelli	
GIUGE	Gilbert	1	Bd Ste Marthe	06,72,35,61,40
GIUGE	Laurent	1	Rue du Souvenir Français	06,16,43,67,12
GONET	Marcelle	1	Avenue Charles de Caqueray	04,93,03,38,54
GUIGLARIS		1	Chemin du Cros	04,93,02,36,50
GUITARD			Le Roc	
GRANDJEAN	Claudine	1	Chemin de Valdeblore	06.15.45.98.29
HERBIN	Mme	1	Bd Eugénie Raiberti	04,93,03,26,13
HERRY-SIVIRINE	Anne	1	Avenue Charles Boissier	06 81 34 47 54
HOVAGHUIMIAN	Mme	1	Route du Boreon	04 93 02 97 23
INCOLANO	Jeannette		Chemin des Collettes	
INGIGLIARDI	Henri	1	Chemin de Berthemont	04 93 03 32 68
ISAKOVITCH	Patrick	1	Route de Nice	04,93,03,37,78
ISCH	Rodolphe		1589 Route de Nice	06 99 21 07 43
ISNART	M et Mme	2	Bd Raoul Audibert	06,25,02,02,95
JANNEQUIN	Yvette	1	HLM Saint Nicolas	06,49,33,30,33
JOUANNY	Jacques	2	Rue du Plan	06 87 45 95 78
JOUANNY	Roger	1	Rue du Docteur Cagnoli	
LAROSA	Jean-Louis	2	Boulevard Lazare Raiberti	06 07 47 34 15
LAURENTI-FRANCO	Marcelle	1	Ancien chemin du Boreon	06 75 75 84 65

LAURENZANO-CONDEMI	Angèle	1	Route de Nice	
LEA	Andrée	1	Avenue Charles de Caqueray	06,33,62,01,21
LHUBAT	Maurice	1	Route du Boreon	
LOISEL	Alain		Rue Docteur Cagnoli	06 80 68 36 64
LONCHAMPT	Odette	1	Place de la Frairie	06,17,35,95,97
LOUAH		1	Chemin Saint Nicolas	06 08 94 58 30
LYORET	M et Mme	2	Montée Barelli	09,54,13,94,89
MACONE	Josette	1	HLM	06 24 21 22 56
MAHI	Jean	2	Chemin de Valdeblore	
MANTAUT	Yvonne	1	Avenue Charles Boissier	04,93,03,25,98
MANUGUERRA	M et mme	2	Bd Ste Marthe	06,26,91,01,58
MARTELLI	Bibine	1	La Frairie	06,65,58,81,83
MARTIN	Alain François René	2	Chemin de Berthemont	06 22 66 48 34
MARTIN-VIALLET	Elizabeth		Chemin du Vernet	06 07 80 71 27
MASSON	Dominique Thérèse		Route du Boreon	04 93 02 97 23
MELLONE	Marie France	1	Route de Venanson	06,19,62,52,96
MEYER	Marie France		Route de la Pinio	06 29 02 17 87
MONDOLONI	Paule	1	Bd Ste Marthe	06,07,41,89,70
MORELLATO	Michel Pierre	2	Avenue Eugenie Raiberti	
MORES	Antoine Louis	2	Place de la Frairie	06 85 37 64 72
MOSSOT	Jean François	1	910 Route de la Colmiane	
NADOTTI	Michel Gilbert	1	Rue Reine Jeanne	
NICOLAO	Eliane Madeleine	1	249 Route de Nice	
OLLIVE-ANDRE	M et Mme	2	Altitude 1000	
PALLAVISINI	Rodolphe		Ancien chemin du Boreon	
PAYROUSE	Jean-Luc		Avenue Eugenie Raiberti	
PERRONE	Michèle	1	Bd Raoul Audibert	09,80,49,47,52
PIN	Anne Maria Emilie	1	Boulevard Lazare Raiberti	
PIN	Christian Jean	1	112 Chemin de la Madone	06 28 18 14 94
PONS	Guy	1	223 Sentier Vert	06 18 97 41 74
PUECH	Jean François	1	Rue Docteur Cagnoli	
RAIBAUT	Emile José	1	Rue Docteur Cagnoli	06 26 17 34 94
RAIBAUT-BRACCHI	Eugénie Louise	1	Sentier Vert	04 93 03 22 04
RAIBAUT	Jean Augustin	1	Ancien chemin de Saleze	06 50 09 68 46
RAIBAUT	Jean Baptiste Louis	2	Boulevard de Cessole	04 93 03 25 03
RAIBAUT-CAVASSO	Maryse Antoinette	1	Rue Docteur Cagnoli	04 93 03 22 05
RAIBAUT	Robert Louis	2	Boulevard Raoul Audibert	06 22 61 46 86
RAIBERTI	Jacques Paul	2	Boulevard Lazare Raiberti	
RAMEAU	Françoise Denise		Avenue Charles Boissier	06 64 35 19 18
RAMIN	André	21	Piste du puey	06,20,58,28,48
RAYNAUD	Colette Jane Fulberte		Rue Docteur Cagnoli	06 26 17 34 94
REGGIORI	Maguy Monique	2	Boulevard Lazare Raiberti	06 11 75 47 83
REYMONDET	Pierre	1	Nantelle	
RICHIER	Delphin Antoine	2	Boulevard Sainte Marthe	06 32 59 58 83
RICHY	Jean Camille	1	Rue Docteur Cagnoli	06 99 93 58 74
ROBERI	Annette	1		06 07 47 33 93

ROBERI	M et Mme	2	Ancien Chemin de Salèse	
SALOMON	Laurette		Rue Docteur Cagnoli	
SALOMON	Marie		Rue Andre Baldoni	
SANTERNE	Geneviève		Boulevard Lazare Raiberti	04 93 03 03 40
SEGAPELLI	Maria	1	HLM Saint Nicolas	06 76 87 91 77
SEROR	Monique Louise	2	Avenue Charles Boissier	06 83 36 55 92
SERRA	Jean Noël		1661 Route du Boreon	06 23 39 95 02
SIMONIN	Jacqueline Madeleine		Avenue Charles Boissier	06 76 93 13 67
SOLIMEIS	Isabelle	1	Chemin de Berthemont	06,44,07,60,95
SPORTELLI	César	1	Route du Boréon	06,26,64,72,16
SUZINEAU	Christiane Frédérique		2934 Route de Nice	04 93 03 35 81
TASSI	M et Mme	2	Avenue Charles de Caqueray	06 58 06 10 11
TAVERNIER	M et Mme	2	39 rue du docteur Cagnoli	
THOMAS	Marie Claude Danielle	1	Chemin des Collettes	
TRAMONI		1	HLM Saint Nicolas	
TRONCONI	M et Mme	2	210 Sentier Vert	
VALETTE	Jacqueline		Promenade Vincent Paschetta	06 77 11 40 25
VALLAT	France	1	Chemin des Collettes	
VERRANDO		2	Avenue Charles Boissier	06 62 68 70 97
VIDAL	Nicole Hélène		Rue de la Laiterie	06 58 85 35 36
VIDONI	Sandra	1	Saint Bernard	04,93,03,25,24

## Cadrage réglementaire du PCS :

D'un point de vue législatif et réglementaire, le Plan Communal de Sauvegarde est encadré par les lois et décrets suivants :

### **La loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile (article 13).**

Ce document opérationnel de compétence communale ou intercommunale contribue à l'information préventive et à la protection des populations. Il détermine et fixe, en fonction des risques majeurs connus dans une commune donnée, l'organisation locale pour faire face à une crise et la gérer. Ce document intègre et complète les dispositions générales ORSEC (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile) élaborées au niveau départemental par la préfecture.

Le PCS est obligatoire dans les communes :

Dotées d'un Plan de Prévention des Risques Naturels ou Technologiques (PPRNT) approuvé,  
Comprises dans le périmètre d'un Plan Particulier d'Intervention (PPI).

**Le décret n°2005-1156 du 13 Septembre 2005** relatif au PCS en son **article 8** précise que ce document doit être réalisé dans les deux ans à compter de la date d'approbation du PPRNT ou du PPI.

**L'article L.2211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales** dispose que le Maire est l'autorité de police compétente pour mettre en œuvre le Plan Communal de Sauvegarde ; il prend toutes les mesures destinées à assurer la protection de ses administrés en cas d'évènements affectant directement le territoire de la commune.

Toutefois, les communes non-soumises à l'obligation de disposer d'un PCS peuvent elles aussi se doter de ce dispositif de gestion de crise.

Les communes membres d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre peuvent confier à ce dernier l'élaboration d'un Plan Intercommunal de Sauvegarde.

## Arrêté Municipal d'approbation du PCS :

DÉPARTEMENT DES ALPES MARITIMES

Commune de Saint Martin Vésubie

### ARRÊTÉ DU MAIRE

**VU** le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2211-1, L. 2212-1, L.2212-2, L.2212-4, L. 2212-5 relatifs aux pouvoirs de police du Maire ;

**VU** le code de l'environnement, et notamment son article L. 125-2 relatif à l'information préventive sur les risques majeurs ;

**VU** la loi n° 2004-811 du 13 Août 2004 de modernisation de la sécurité civile, et notamment son article 13;

**VU** le décret n° 2005-1156 du 13 Septembre 2005 relatif au plan communal de sauvegarde et pris en application de l'article 13 de la loi n° 2004-811 du 13 Août 2004 de modernisation de la sécurité civile;

**CONSIDERANT** que la commune de Saint Martin Vésubie est susceptible d'être exposée à des risques de sécurité civile naturels et technologiques de tous types ;

**CONSIDERANT** qu'il appartient au Maire de prévoir, d'organiser et de structurer l'action communale en cas de crise, afin de prendre d'urgence toutes les mesures utiles en vue de sauvegarder la population, d'assurer la sécurité et la salubrité publiques et de limiter les conséquences des événements potentiellement graves et susceptibles de se produire sur le territoire de la commune,

#### ARRÊTE

**Article 1 :** Le plan communal de sauvegarde de la commune de Saint Martin Vésubie annexé au présent arrêté est approuvé et est applicable à compter du [date].

**Article 2 :** Le plan communal de sauvegarde fera l'objet des mises à jour nécessaires à sa bonne application.

**Article 3 :** Le plan communal de sauvegarde est consultable en mairie.

**Article 4 :** Une copie du présent arrêté ainsi que du plan annexé sera transmise à :

- Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes (Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles),
- Monsieur le Commandant du SDIS des Alpes-Maritimes,
- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie territorialement compétent de Saint Martin Vésubie

Fait à Saint Martin Vésubie, le

Le Maire,

Ivan MOTTET

Cachet et signature

## **Sigles et abréviations**

**CAI** Centre d'accueil des Impliqués

**COS** Commandant des Opérations de Secours

**DDTM** Direction Départementale des Territoires et de la Mer

**DICRIM** Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

**DOS** Directeur des Opérations de Secours

**DREAL** Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

**PAC** : Porté à connaissance

**PCS** Plan Communal de Sauvegarde

**PPRN** Plan de Prévention des risques naturels

**RCSC** Réserve Communale de Sécurité Civile

**RETEX** Retour d'Expérience

**SAMU** Service d'Aide Médicale d'Urgence

**SDIS** Service Départemental d'Incendie et de Secours

**SIDPC** Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles

**SMIAGE** Syndicat Mixte Inondation Aménagement Gestion de l'Eau Maralpin

**SPC** Service de Prévision des Crues

## **Une gestion du risque assistée par la Métropole Nice Côte-d'Azur, le SMIAGE et Predict Services :**

À la suite des événements dramatiques d'Octobre 2015 dans les Alpes Maritimes, l'anticipation des phénomènes pluvio-orageux et de leurs conséquences est devenue la clé essentielle pour limiter les dégâts et surtout permettre à nos concitoyens de se mettre à l'abri et d'adapter leurs comportements. C'est dans cette dynamique que la Métropole Nice-Côte d'azur s'est associée au SMIAGE pour apporter une aide à la gestion des épisodes de pluie intense. Ainsi, dès 2017, la Métropole a mis à disposition des communes un abonnement aux prévisions météorologiques de Météo France avec un site extranet dédié, la réception de bulletins ou encore l'envoi de SMS lorsque des situations préoccupantes sont prévues. Cet abonnement concerne l'ensemble des phénomènes météorologiques prévisibles : pluie-inondation, orages, inondation, neige verglas, vent violent, avalanches, vagues submersion, canicule et grand froid. En complément de cet abonnement, le SMIAGE Maralpin, dont la Métropole est membre, a notifié en Juillet 2018 un marché auprès des sociétés PREDICT Services, filiale de Météo France Services qui permet aux communes et EPCI de disposer d'une aide à la décision par une entreprise spécialisée en prévision et gestion des phénomènes hydrométéorologiques. Cette expertise sera adaptée selon les enjeux de chaque commune et basée sur des outils et des mesures précis. Elle peut se traduire par des conseils temps réel par téléphone sur la mise en application des PCS communaux, l'évolution de l'évènement...

Enfin, la commune a ensuite fait face à une crise sans précédent lors de la tempête Alex. C'est donc avec une attention et application particulière que ce Plan Communal de Sauvegarde est élaboré.

## **Le Plan Communal de Sauvegarde, son rôle et ses fondamentaux :**

Le PCS doit permettre à la commune d'anticiper les risques majeurs, permettre à l'équipe municipale de réagir sereinement, de prioriser les actions face à une situation et d'assurer la mobilité des différentes cellules de la gestion de crise. La coordination de ces équipes et ainsi que l'activation du PCS repose sur la compétence du maire, en effet, il est le premier garant de la sécurité sur son territoire communal. Il va donc assurer la fonction de D.O.S, tant que le préfet n'applique pas son pouvoir de substitution pour cette fonction, et a pour responsabilité d'informer, d'alerter et de mettre en sécurité la population. Il coordonne ainsi ses décisions et actions avec le COS.

Enfin, le PCS est un document vivant, bien connu et assimilé par l'équipe municipale, dont la démarche est idéalement appuyée par des formations et des exercices. Un référent doit aussi assurer la mise à jour et l'opérationnalité de la démarche.

## Procédures de vigilance :

Des procédures particulières ont été mises en place afin d'anticiper les événements et leur amplitude.

### **VIGILANCE MÉTÉO-FRANCE**

Les risques climatiques comme les vents violents, vagues-submersions, fortes précipitations, orages violents, neige-verglas, sont caractérisés par un dispositif de vigilance météorologique mis en œuvre par Météo-France.

Au-delà de la simple prévision du temps, cette procédure « vigilance météo » souligne et décrit, lorsque c'est nécessaire, les dangers des conditions météorologiques des 24 heures à venir. Quatre niveaux de vigilance croissants sont identifiés : vert, jaune, orange et rouge. Si la carte de vigilance comporte au moins une zone rouge ou orange, un bulletin régional de suivi de phénomène exceptionnel est émis par Météo-France précisant l'évolution du phénomène, sa trajectoire, son intensité et sa fin. La carte de vigilance est élaborée 2 fois par jour par Météo-France, pour une diffusion à 6 heures et à 16 heures. De plus, elle peut être actualisée à tout moment en fonction de l'intensité des phénomènes prévus. La carte de vigilance est consultable en permanence sur le site internet de Météo-France : [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)

#### **Niveau de vigilance « vert ou jaune » :**

Pas d'action particulière de la commune. Dans certains cas spécifiques, le niveau de vigilance jaune peut faire l'objet d'une surveillance renforcée.

#### **Niveau de vigilance « orange » :**

Mobilisation des services opérationnels pour prise de mesures préventives et conservatoires  
Information et recommandations à la population sur le comportement à tenir. S'informer de la situation et de son évolution. Activation de la cellule de veille du PCC ou Déclenchement du PCS si nécessaire.

#### **Niveau de vigilance « rouge »**

Renforcement des mesures déjà réalisées dans le cadre de la cellule de veille Information et recommandations à la population sur le comportement à tenir. Mise en œuvre du PCS et/ou des décisions des autorités dans le cadre des dispositions générales ORSEC.

### **LA PROCÉDURE VIGICRUES**

Le risque inondation est caractérisé par un dispositif de vigilance météorologique, mis en œuvre par Météo-France et les services de prévision des crues (SPC). Ce dispositif consiste à renforcer la prévention du risque inondation, l'anticipation et la préparation aux crises. Quatre niveaux de vigilance croissants sont identifiés : vert, jaune, orange et rouge. Si la carte de vigilance comporte au moins une zone rouge ou orange, un bulletin régional de suivi de phénomène exceptionnel est émis. La carte de vigilance, élaborée 2 fois par jour (diffusion à 10 heures et à 16 heures), peut être actualisée à tout moment en fonction de l'intensité des phénomènes prévus.

Les bulletins sont consultables en permanence sur le site internet de « Vigilance Crues » : [www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr)

#### **Niveau de vigilance « vert »**

Pas de vigilance particulière requise (situation normale)

#### **Niveau de vigilance « jaune »**

Vigilance particulière : désordres ponctuels et localisés

#### **Niveau de vigilance « orange »**

Vigilance accrue : risque de crue importante avec impact significatif Activation de la cellule de veille du PCC ou Déclenchement du PCS si nécessaire.

#### **Niveau de vigilance « rouge »**

Préparation à la gestion de crise : risque de crue majeure à caractère exceptionnel Mise en œuvre du PCS et des décisions des autorités dans le cadre des dispositions générales ORSEC.

## **PREDICT SERVICES : UN OUTIL INDISPENSABLE POUR L'ANTICIPATION D'UN PHENOMENE ET SA GESTION**

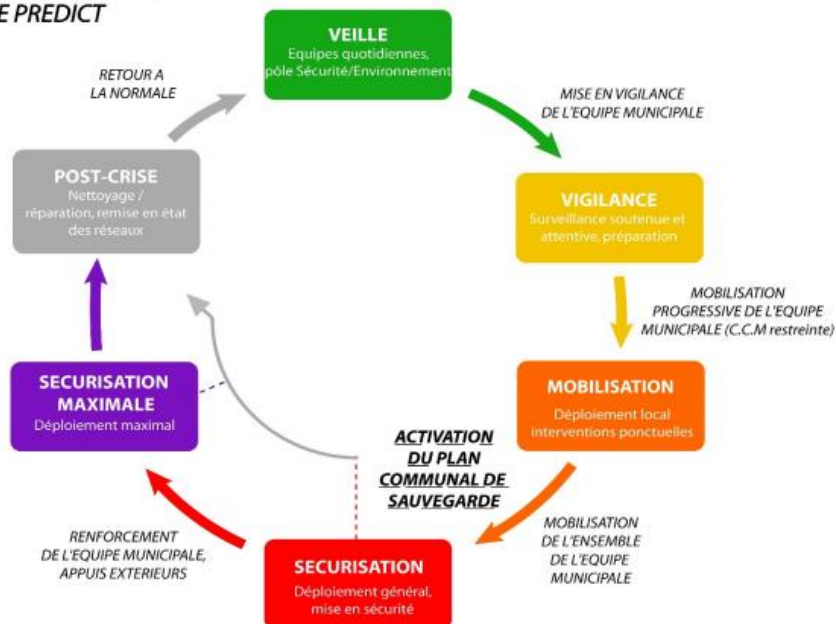
La société Predict Services fournit un accès à une expertise du risque 24/24h 7/7J via le site [www.wiki-predict.com](http://www.wiki-predict.com). Ce service, filiale de Météo France, propose en temps réel des informations hydrométéorologiques, une assistance à la prise de décisions ainsi que l'évaluation d'un niveau de sécurité en fonction de différents paramètres analysés par des experts. Chaque niveau de sécurité est associé à des actions à entreprendre pour chacun des acteurs en Mairie, pour la chaîne de secours et pour cellules de crise. Ainsi ce service accompagne les mairies dans la montée en puissance des actions de sauvegarde. Ces actions sont résumées à partir de la p.13 de façon générale dans un premier temps, puis sous forme de fiche actions en fonction des évènements dans un second temps. Ensuite ce site permet de matérialiser le PCS sous la forme d'une carte interactive dans laquelle figure tous les enjeux pouvant être vulnérables ainsi que l'emplacement de plusieurs points stratégiques (PCC, voiries à fermer, habitats exposés au risque en question...)

### **CONTACTER LA VIGIE PREDICT 24H/24 ET 7J/7**

Les équipes de PREDICT sont à votre disposition pour vous aider dans vos prises de décisions face à un risque hydrométéorologique au :

**04 67 17 11 11**

#### **LES NIVEAUX (AVERTISSEMENTS) DE SECURITE PREDICT**






## Suggestion de modification / mise à jour :

- Mettre en place des référents PCS par quartiers Ces référents de quartier ou hameau seraient choisis par le maire pour donner l'alerte et signaler tout problème au PCC, une réunion tous les 6 mois avec les référents, permettrait l'engagement des citoyens pour la culture du risque.
- Effectuer un exercice dans un premier temps en interne puis dans un second temps en impliquant la population
- Ajouter les nouveaux moyens de préventions pas encore mis en place définitivement au moment du rendu de ce PCS (sirènes, clocher...)
- Ajouter la nouvelle cartographie

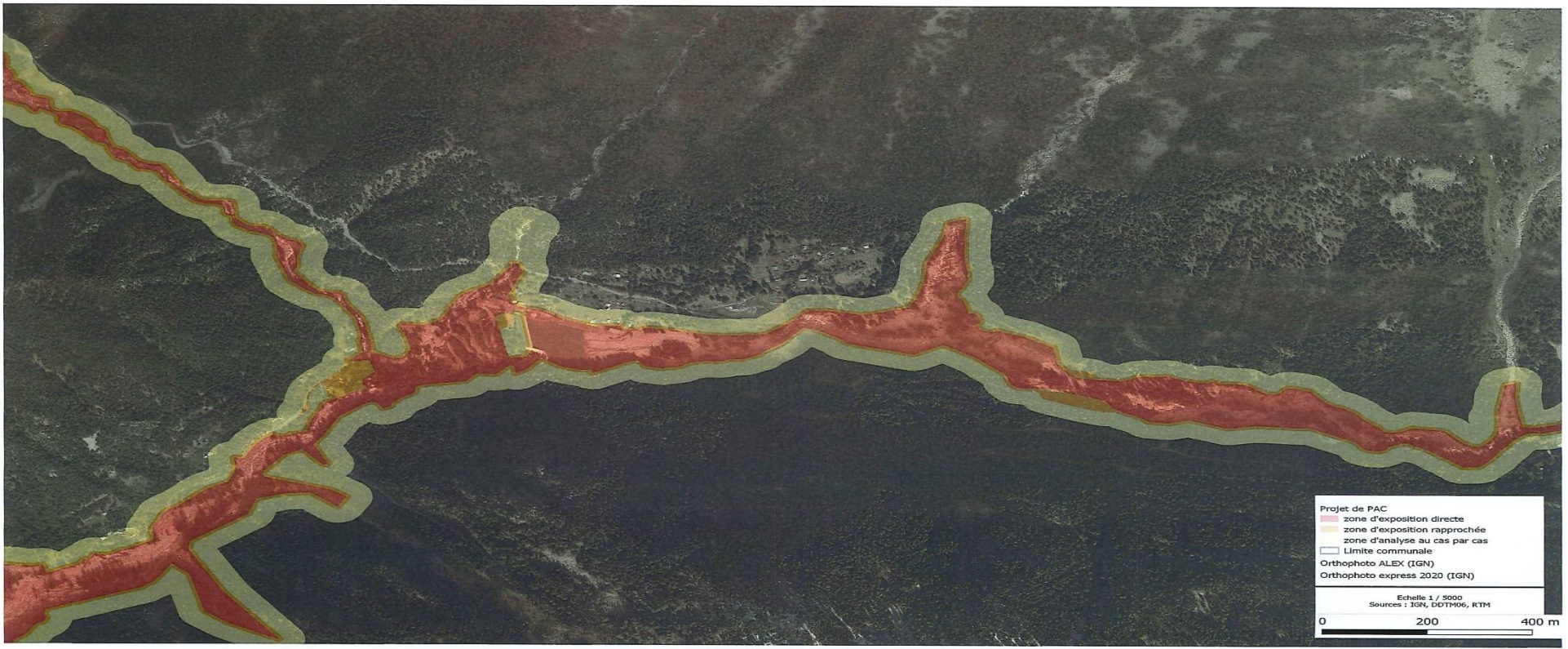
## **ANNEXES**

1. Cartographie
2. Modèle d'une main courante
3. Arrêté municipal de réquisition

<p>Saint-Martin-Vésubie</p>  <p>La Suisse Niçoise</p>	<p>ANNEXE</p> <p>Cartographie</p>	<p>Annexe 1</p>
--	-----------------------------------	---------------------


 PRÉFET  
DES ALPES-  
MARITIMES  
Liberté  
Égalité  
Fraternité  
 Direction des territoires  
et de la mer

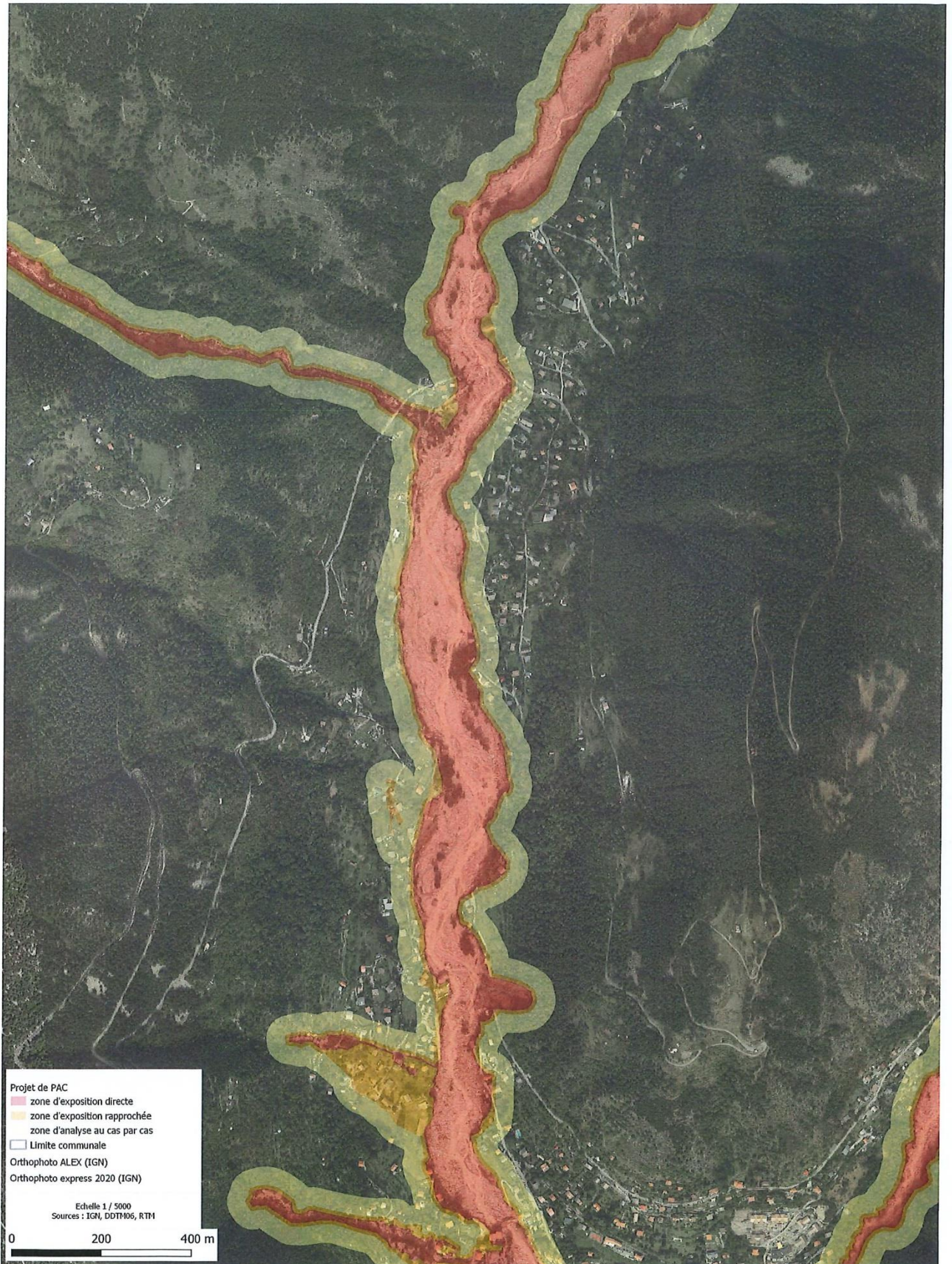
**Projet de PAC suite à la tempête Alex : commune de Saint-Martin-Vésubie**



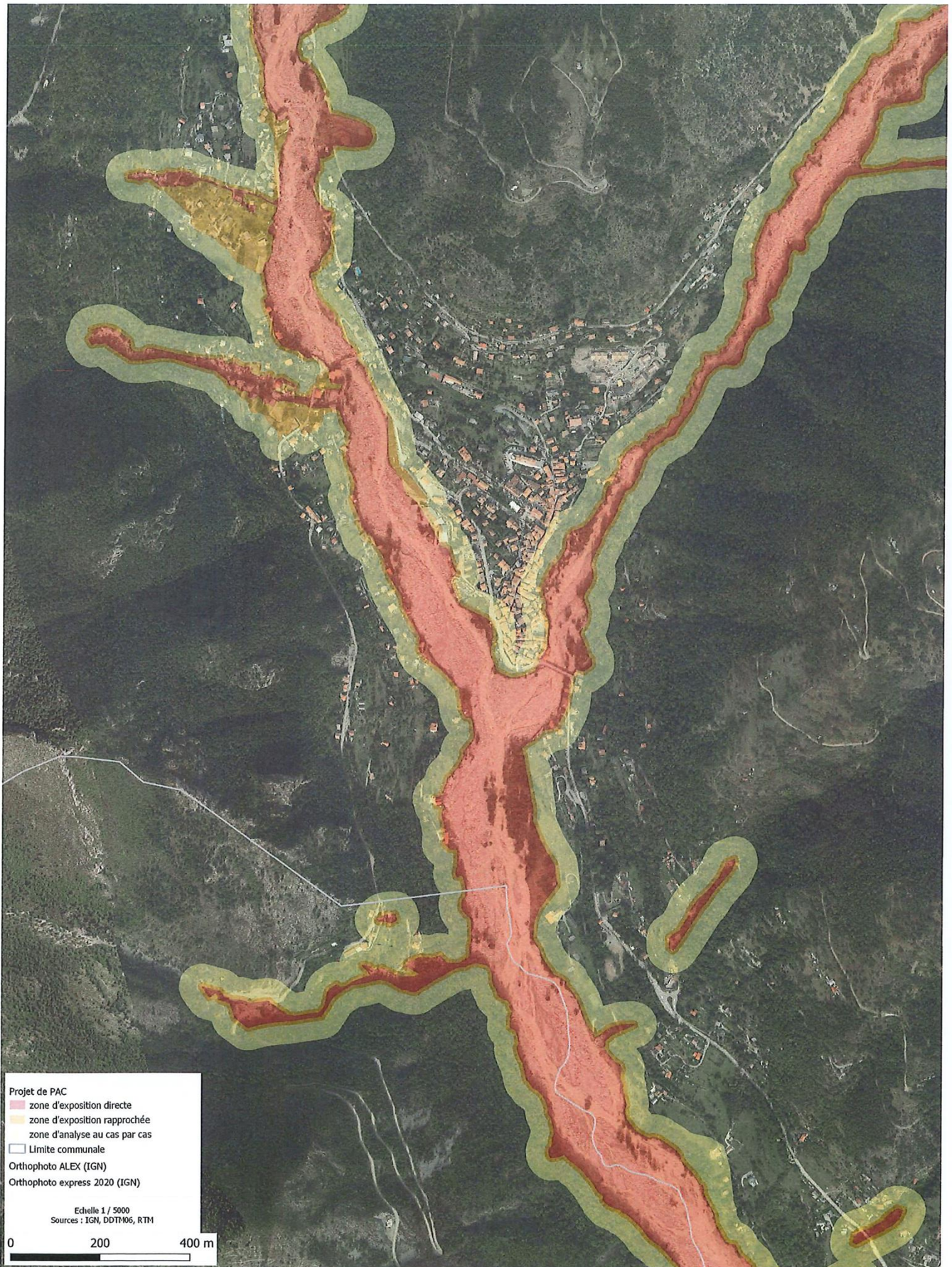
Projet de PAC  
 zone d'exposition directe  
 zone d'exposition rapprochée  
 zone d'analyse au cas par cas  
 Limite communale  
 Orthophoto ALEX (IGN)  
 Orthophoto express 2020 (IGN)

Echelle 1 / 5000  
 Sources : IGN, DDTM06, RTM


0      200      400 m



## Projet de PAC suite à la tempête Alex : commune de Saint-Martin-Vésubie





 <p>Saint-Martin-Vésubie La Suisse Niçoise</p>	<p>ANNEXE</p> <p><b>Modèle d'une main courante</b></p>	<p><b>Annexe 2</b></p>
---	--	----------------------------

**ARRÊTE MUNICIPAL DE RÉQUISITION**

Commune de xxxxxx :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2212-2 et L2212-4,  
Vu la loi N° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile, et notamment son article 16,

Considérant l'urgence de la situation (préciser la nature de l'événement) survenue ce jour (date) sur la commune de xxxxxx.

Considérant qu'il est nécessaire de doter la commune de moyens appropriés pour répondre à ses obligations,

**ARRÊTÉ**

**Article 1**

Il est prescrit à M.....

Demeurant à .....

- de se présenter sans délai à la Maire de .....

Ou

- de mettre à disposition du Maire le matériel suivant :

.....  
.....

**Article 2**

Le Chef de la brigade de gendarmerie ou le Commissaire de Police Nationale de ..... est chargé de l'exécution du présent arrêté.

**Article 3**

La levée de réquisition interviendra sur ordre ultérieur.

L'entreprise prestataire sera indemnisée par la commune de xxxx dans la limite des frais directs, et matériels exposés par elle, sans considération de profit.

Fait à .....le.....

Le Maire,



Le présent arrêté sera fait en trois exemplaire destinés à la mairie, la gendarmerie ou la police, et le requis.

Il est important de rappeler que les frais de réquisition sont à la charge de la commune sauf convention contraire avec le responsable de l'accident.